

Rapport d'activités

2023



S.M.A.H Haute Vallée de l'Aude

Z.A du Razès – rue de la Malepère - 11300 LIMOUX

 04 68 31 42 41

Après le débat d'orientation budgétaire du **10 MARS 2023** et du vote du budget primitif du **24 mars 2023**

Le **budget primitif 2023** du Syndicat Mixte d'Aménagement Hydraulique de la Haute Vallée de l'Aude, dédié à ses missions de maîtrise d'ouvrage s'équilibrerait en dépenses et en recettes à **3 971 369 €** en section d'investissement et au regard de la reprise des excédents antérieurs la section de Fonctionnement serait en sur équilibre dont **1 445 000 €** en Dépenses et **1 756 811 €** en Recettes.

Soit en Investissement : **3 971 369 €**

Et en Fonctionnement : **1 445 000 €** en Dépenses

Et **1 756 811 €** en Recettes

Objectifs du contrat de bassin versant 2021 – 2023 :

Le Contrat de Bassin versant Aude, Berre, Corbières Maritimes 2021/2023, s'inscrit pleinement dans le cadre de la politique globale de gestion de l'eau et des milieux aquatiques menée sur le territoire national. En ce sens, le présent contrat de bassin versant est la déclinaison locale et pratique des stratégies inscrites dans le cadre européen de la DCE, national de la loi sur l'eau et les milieux aquatiques, hydrographique du SDAGE Rhône Méditerranée Corse 2016 – 2021 et des différents SAGE présents sur le territoire local.

A ce titre, il répond à un objectif clair et unique qu'est la reconquête du bon état des masses d'eau sur les bassins versants de l'Aude, de la Berre et des Corbières Maritimes
Les différents axes du contrat de bassin versant :

Afin de répondre aux problématiques identifiées sur le territoire, le SMMAR et ses syndicats de bassin adhérents mettront donc en œuvre des opérations répondant indépendamment à ces différents axes de travail. Il est à noter que la numérotation de ces 5 axes n'implique pas de hiérarchisation particulière entre eux.

Ces axes sont les suivants :

- **Axe 1 – Hydromorphologique et continuité écologique** La restauration des fonctionnalités des milieux naturels, et notamment l'hydromorphologie, permet des gains multiples pour le milieu, mais également pour le territoire avec une restauration de multiples fonctionnalités comme l'autoépuration ou la dissipation de l'énergie du cours d'eau en période de crue. En complément, un travail sur la continuité écologique permet un développement de la biodiversité par une restauration des échanges entre différents compartiments biologiques et une renaturation des cours d'eau notamment par un transfert des matériaux plus régulier.
- **Axe 2 – Gestion quantitative** Gérer durablement la ressource en eau en adéquation avec les besoins et les usages du territoire est un gage de bon état des milieux aquatiques. Au travers du PGRE, le territoire de l'Aude s'est engagé dans cette 8^e Syndicat de bassin versant Aude Amont – ROB 2022 démarche, et certaines opérations, portées par le syndicat de bassins versants, vont permettre de prolonger la dynamique mise en place ces dernières années.
- **Axe 3 – Qualité de l'eau** Reconquérir la qualité des milieux aquatiques en agissant notamment sur la réduction et le contrôle des pollutions issues de diverses activités est un des volets essentiels de la reconquête du bon état des milieux aquatiques. Le SMMAR s'engage dans cette démarche notamment au travers de l'animation des SAGE sur les bassins versant de l'Aude, de la Berre et des Corbières Maritimes.
- **Axe 4 – Zones humides** Maillon essentiel des écosystèmes aquatiques les zones humides sont des milieux fragiles mais aux fonctions multiples, tant sur l'aspect qualitatif que quantitatif, il est donc essentiel d'assurer leur préservation et leur gestion.
- **Axe 5 – Ripisylve et structures alluvionnaires** Les boisements présents en bord de cours d'eau, ou les sédiments observables dans les lits des rivières sont des éléments indispensables au bon fonctionnement de ces écosystèmes complexes. Cependant avec les modifications induites par les activités humaines, et pour conserver un milieu en bon état, des interventions sont nécessaires pour gérer ces éléments

❖ Etude restauration hydromorphologique Sals-Cougain-Corneilla- le Sou CBV21-HVA-117

Les limites des EBF seront définies sur la base des retours d'expériences et des résultats de l'étude de délimitation des espaces de mobilité des cours d'eau ou autres données disponibles (études hydro géomorphologiques, thèses universitaires, diagnostics de cabinets d'études experts, analyses cartographiques post-crue...)

L'objectif est de favoriser la dynamique du cours d'eau, sa mobilité et de participer à la réduction des risques liés aux inondations en agissant localement sur des pièges à embâcles et des zones d'expansion afin d'écarter graduellement la crue et de réduire les vitesses aux abords de zones à enjeux (traversées de village, ouvrages...)

Sur la base de l'étude « Espace de mobilité » de 2013, il s'agira de délimiter des espaces de bon fonctionnement sur les 3 bassins versant. Priorisation des secteurs d'interventions et précision sur le parcellaire foncier à maîtriser représentant un intérêt pour la collectivité, à la fois dans un objectif de réduction du risque inondation, mais surtout dans un objectif de bon fonctionnement du cours d'eau.

Le groupement HYDRATEC- BUREAU D'ETUDE OPALE a été retenu le 31 octobre pour réaliser l'étude pour un montant de 47 975 € H.T. (28 725 € en tranche ferme, 19 250 € en tranches optionnelles).

Le plan de financement est subventionné à hauteur de 80 % par :

L'Agence de l'Eau	50%	75 000 €
La Région Occitanie	20%	30 000 €
Le Département de l'Aude	10%	15 000 €
Autofinancement	20%	30 000 €



En 2023, le SMAH HVA a engagé 13 830 € H.T sur cette opération.



Au 31/12/2023, le coût total de l'opération est de 14 640 € H.T

❖ Etude d'Augmentation Capacités Ecoulement du Lauquet à St Hilaire

P15 HVA 119 SOLDÉ

La crue du 15 octobre 2018 a fortement modifié le paysage Audois et notamment le bassin versant du LAUQUET, Le village de Saint Hilaire a été particulièrement impacté par cet évènement : de nombreuses habitations ont été inondée par des hauteur d'eau supérieures à 2 m d'eau.

L'objectif est de réaménager le lit du cours d'eau dans la traversée urbaine afin d'abaisser significativement les hauteurs d'eau dans Saint Hilaire. Ces actions de recalibrage du lit devront s'accompagner de diagnostics de vulnérabilité des bâtiments afin de protéger efficacement les habitations contre de nouvelles venues d'eau en cas de crues similaires à celle d'octobre 2018

Cette étude va nous permettre de caler les niveaux d'alerte des PCS des différentes communes du Lauquet aux stations Saint Hilaire et Pont de la RD 43 Pomas.

Leuc et l'incidence de la voie SNCF :

- Rencontre de la commune Octobre 2022 pour les résultats de cette étude de faisabilité

	OUVRAGE DE DECHARGE SOUS REMBLAI	REPRISE PONT SNCF	CREATION LIT MOYEN	CREATION LIT MOYEN ELARGI
DESCRIPTION	5 dalots 3Hx2L	Décaissement au droit de l'ouvrage en rive gauche	Décaissement rive gauche ~ 30ml ~ 10 000m ³	Décaissement rive gauche ~ 100ml ~ 65 000m ³
GAINS HYDRAULIQUES	Diminution des hauteurs d'inondation plaine amont 5 bâtis mis hors d'eau hauteur d'inondation initiale < 5cm	Diminution des hauteurs d'inondation plaine amont Pas de mise hors d'eau de bâtis	Diminution des hauteurs d'inondation plaine amont 5 bâtis mis hors d'eau hauteur d'inondation initiale < 5cm	Diminution des hauteurs d'inondation plaine amont 12 bâtis mis hors d'eau
CONTRAINTES TECHNIQUES	Travaux sur remblai existant Maitrise d'ouvrage SNCF	Stabilité des piles Maitrise d'ouvrage SNCF		
ECOLOGIE / MORPHOLOGIE			Renaturation des berges Restauration de l'érodabilité des berges Nouveaux apports sédimentaires au cours d'eau Restauration de l'espace de mobilité du cours d'eau	
REGLEMENTATION			Rubrique 3.3.5.0 : désendiguement du cours d'eau Remodelage fonctionnel des berges	

Le coût total de cette étude est estimée à 150 000 euros H.T

Le plan de financement est subventionné à hauteur de 80 % par :

L'Etat	50%	74 581,50€
La Région Occitanie	20%	28 832,60 €
Le Département de l'Aude	10%	14 916,30 €
Autofinancement	20%	29 832,60 €



↓
Pas d'intérêt à poursuivre l'analyse

↓
Poursuite de l'analyse

L'opération est terminée pour un coût total de 149 163€ H.T

❖ Etude de réduction de vulnérabilité à Saint Hilaire 2023

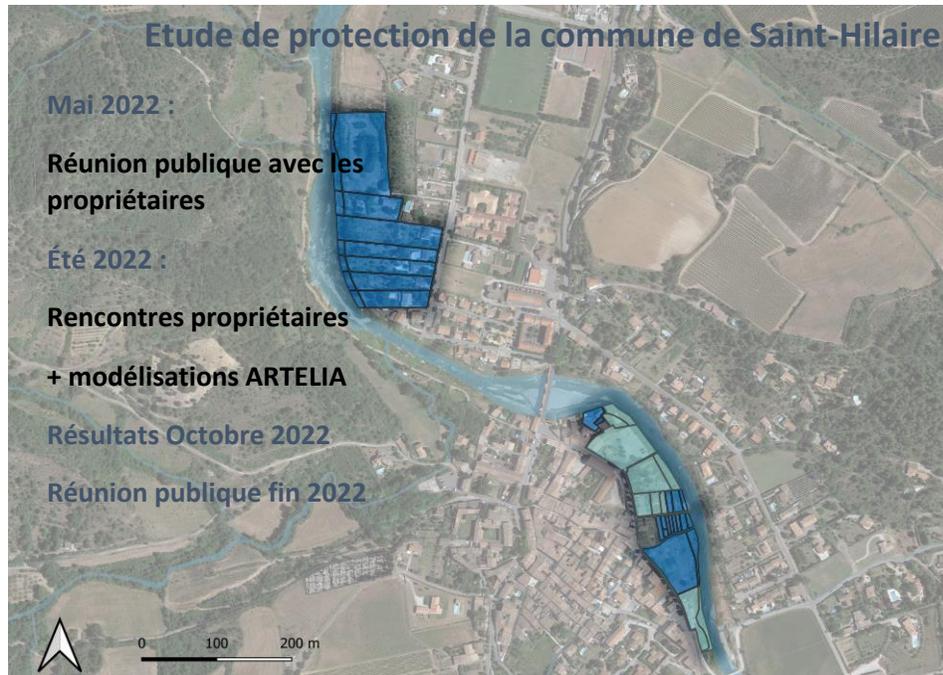
Maîtrise d'œuvre de conception St-Hilaire

P15 HVA 159

L'étude initialement engagée à l'avenant n°02 du PAPI2 pour la protection des lieux habités de Saint-Hilaire contre les crues du Lauquet, a fait principalement l'objet d'investigations préalables de maîtrise d'œuvre de modélisation hydraulique, de définition d'un parti d'aménagement et d'un diagnostic environnemental. Au regard de la complexité à trouver un parti d'aménagement, les crédits mobilisés dans ce premier dossier de demande de subventions se sont avérés être insuffisants pour couvrir les investigations de maîtrise d'œuvre de conception comme initialement visé.

Dans la perspective des travaux qui seraient inscrits dans le futur PAPI 3 de l'Aude et de la Berre à l'horizon 2023-2028, il est donc proposé de compléter et de poursuivre dès à présent les prestations de l'étude, à savoir :

- Les missions de maîtrise d'œuvre de conception de niveau Avant-Projet (AVP) et Projet (PRO) et investigations complémentaires de topographie et géotechnique correspondantes ;
- Une phase de communication du projet auprès du public ;
- L'engagement des premières phases de négociations foncières amiables avec les propriétaires des terrains directement impactés par le projet et documents d'arpentages associés.
- La rédaction des premiers dossiers réglementaires : Dossier d'autorisation environnementale et dossier unique de DIG/DUP/ Compatibilité des documents d'urbanisme.



Le coût total de cette étude est estimée à 90 000 euros H.T

Le plan de financement est subventionné à hauteur de 80 % par :

L'Etat	50%	45 000 €
La Région Occitanie	20%	18 000 €
Le Département de l'Aude	10%	9 000 €
Autofinancement	20%	18 000 €

En 2023 le SMAH HVA a engagé 49 049€ H.T sur cette opération.



Au 31/12/2023 le Coût total de l'opération 64 629 € H.T

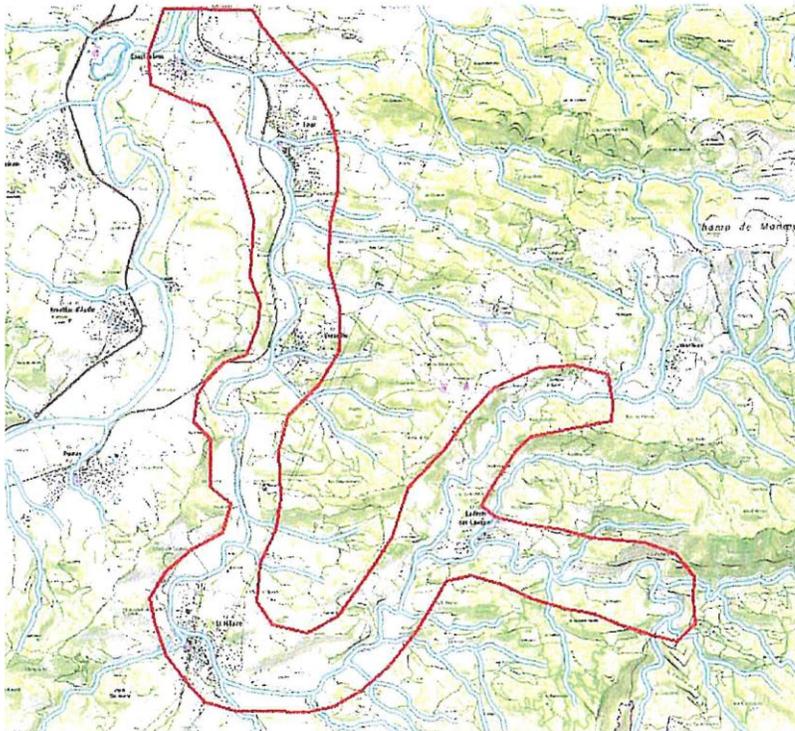
❖ Etude hydraulique vallée Lauquet et Rennes les Bains

P15 HVA 129 TERMINE

L'étude initialement engagée concerne entre autres la recherche de la protection des lieux habités de Rennes les Bains par l'arasement d'un remblai existant et le recalibrage de la berge rive gauche de la Sals en amont du village, fait principalement l'objet d'investigations préalables de maîtrise d'œuvre de définition d'un parti d'aménagement, d'un pré-diagnostic environnemental, d'un AVP et d'un PRO en cours. (20 000 HT)

La nature des solutions, dont la liste n'est pas limitative, porte prioritairement vers la reconquête et l'optimisation de champs d'expansion de crues en amont des zones habitées, et par la mise en place d'ouvrages structurants de protection des enjeux de type bassins de régularisation des crues.

Carte : localisation du secteur d'étude



Territoire concerné :

- Périmètre du Syndicat haute vallée de l'Aude
- Bassin versant du Lauquet
- Cours d'eau du Lauquet de l'Aval de Villefloure à la confluence avec l'Aude

Le coût total de cette étude est estimée à 200 000 euros H.T

Le plan de financement est subventionné à hauteur de 80 % par :

L'Etat	50%	64 015 €
La Région Occitanie	20%	25 606€
Le Département de l'Aude	10%	12 803 €
Autofinancement	20%	25 606 €



En 2023, le SMAH HVA a engagé 18 377 € H.T. sur cette opération.

L'opération est terminée pour un montant total de 128 030 € H.T

❖ Etude Rennes les bains – Documents et procédures réglementaires relatifs à l'étude de protection d'enjeux habités à Rennes les Bains

P15 HVA 155

L'étude initialement engagée concerne entre autres la recherche de la protection des lieux habités de Rennes les Bains par l'arasement d'un remblai existant et le recalibrage de la berge rive gauche de la Sals en amont du village, a fait principalement l'objet d'investigations préalables de maîtrise d'œuvre de définition d'un parti d'aménagement, d'un pré-diagnostic environnemental, d'un AVP et d'un PRO en cours.

Dans la perspective des travaux qui seraient inscrits dans le futur PAPI3 de l'Aude et de la Berre à l'horizon 2023-2028, il est donc proposé de poursuivre dès à présent les prestations de l'étude, à savoir la rédaction de tous les documents nécessaires aux procédures réglementaires et engagement des procédures correspondantes

- Juillet 2022 : Visite terrain DDTM, bureau d'étude
- 28 Septembre 2022 : COTECH
- 19 Octobre 2022 : Réunion de présentations aux élus de Rennes-les-Bains
- Travaux prévus en octobre 2023 dans le cadre du PAPI 3 (2023-2028) mais retardées à septembre 2024 suite à la demande du service régional d'archéologie préventive afin de réaliser des recherches.

L'étude de protection d'enjeux habités à Rennes les Bains

L'étude a été réalisée par le groupement solidaire SETEC HYDRATEC (mandataire) – OPALE Ingénierie- PURE ENVIRONNEMENT- SYSTRA.

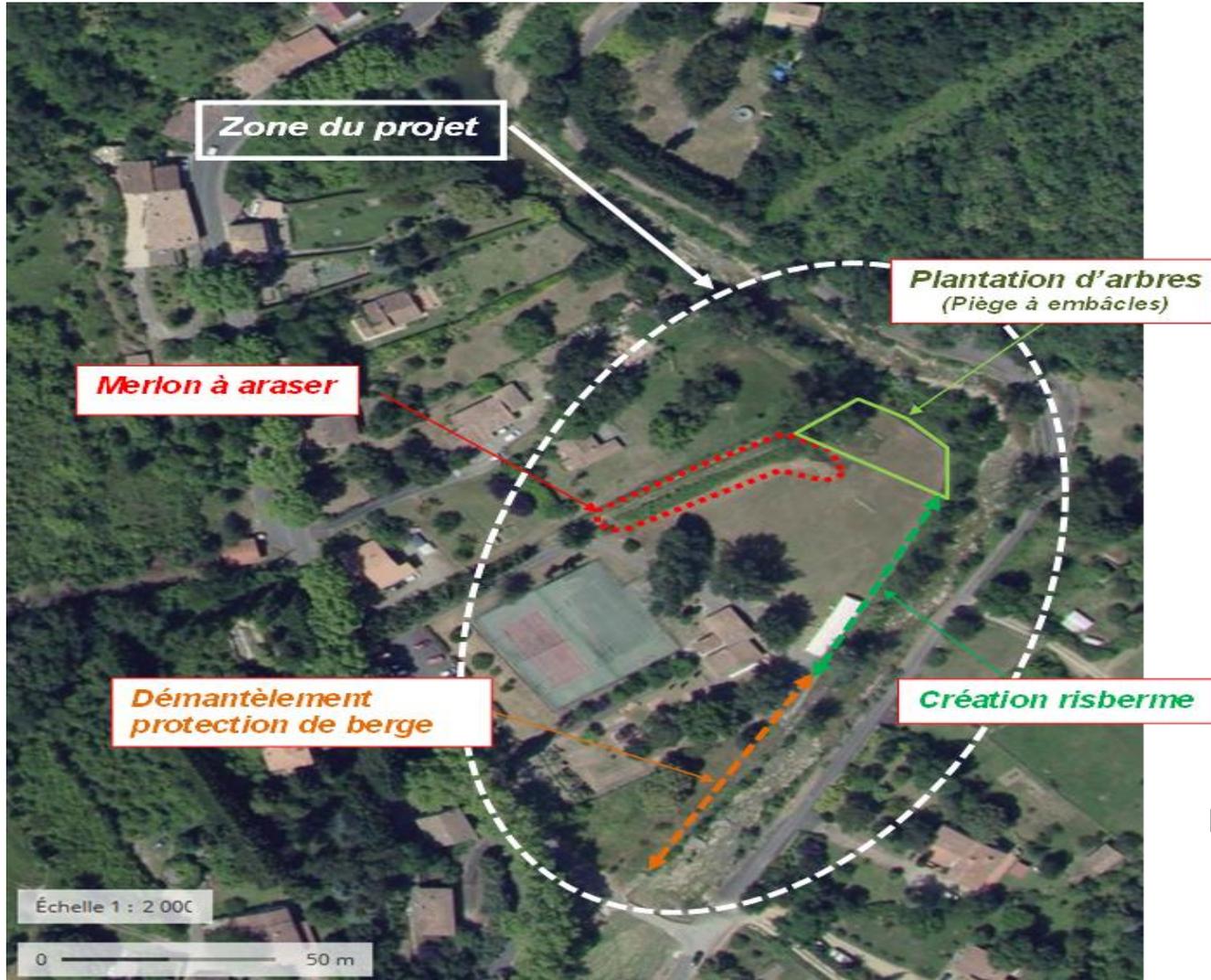


Figure 1 : Localisation du projet et aménagements prévus

Le coût total maximal est estimé à 20 000 euros H.T

Le plan de financement est subventionné à hauteur de 80 % par :

L'Etat	50%	10 000 €
La Région Occitanie	20%	4 000 €
Le Département de l'Aude	10%	2 000 €
Autofinancement	20%	4 000 €



En 2023, le SMAH HVA a engagé 5 130 € H.T. sur cette opération.

❖ Travaux – champs d'expansion des crues – AMENAGEMENT DE LA SALS POUR LA PROTECTION D'ENJEUX HABITES ET POUR LA RESTAURATION DE MILIEUX AQUATIQUES A RENNES LES BAINS - travaux RENNES LES BAINS

(ASSOCIÉ aux dossiers Etudes P15-HVA-129 et P15-HVA-155)

P23 HVA 04

Les travaux portent prioritairement vers la reconquête et l'optimisation de champs d'expansion de crues en amont des zones habitées, et par la mise en place d'ouvrages structurants de protection des enjeux de type bassins de régularisation des crues.

L'objectif pour le SMAH HVA est de réaliser les travaux correspondant dès la première année de validation du PAPI 3 de l'Aude, à savoir durant l'année 2023

Le coût total de cette étude est estimé à 178 000 euros H.T

Le plan de financement est subventionné à hauteur de 80 % par :

L'Etat	50%	89 000 €
Le Département de l'Aude	30%	53 400 €
Autofinancement	20%	35 600 €

Les entreprises CHAUVET, ACTIFOREST et BURGAT ont été retenues pour un montant de :

- CHAUVET	47 697,50	HT
- ACTIFOREST	12 450,00	HT
- BURGAT	9 720,00	HT

Travaux en attente de démarrage, retardés à septembre 2024 suite à la demande du service régional d'archéologie préventive afin de réaliser des recherches.

En 2023 le SMAH HVA a engagé 4 302,50 € H.T sur cette opération.



❖ Études - Champs d'expansion des crues – Etudes opérationnelles préalables aux travaux - Saint Hilaire

P23-HVA-03 (ASSOCIÉ au P15-HVA-119 et P15-HVA-159)

Aménagement de recomposition Urbaine d la ville de Saint-Hilaire

Dans la traversée de la zone urbanisée, création d'un lit moyen sur le cours d'eau Le Lauquet, sur deux secteurs (nord, en aval rive droite en arrière des parcelles aménagées ; sud, en amont rive gauche du pont de la RD 104) où le recul des bâtis par rapport à la berge autorise la réalisation de terrassements , avec pour objectif premier de contribuer à protéger les lieux habités de Saint Hilaire contre les inondations en faisant baisser les niveaux d'eau en crue au droit des enjeux,

Le coût total de cette étude est estimé à 100 000 euros H.T

Le plan de financement est subventionné à hauteur de 80 % par

L'Etat	50%	50 000 €
Le Département de l'Aude	30%	30 000 €
Autofinancement	20%	20 000 €



En 2023 le SMAH HVA a engagé 6 549,10 € H.T sur cette opération.

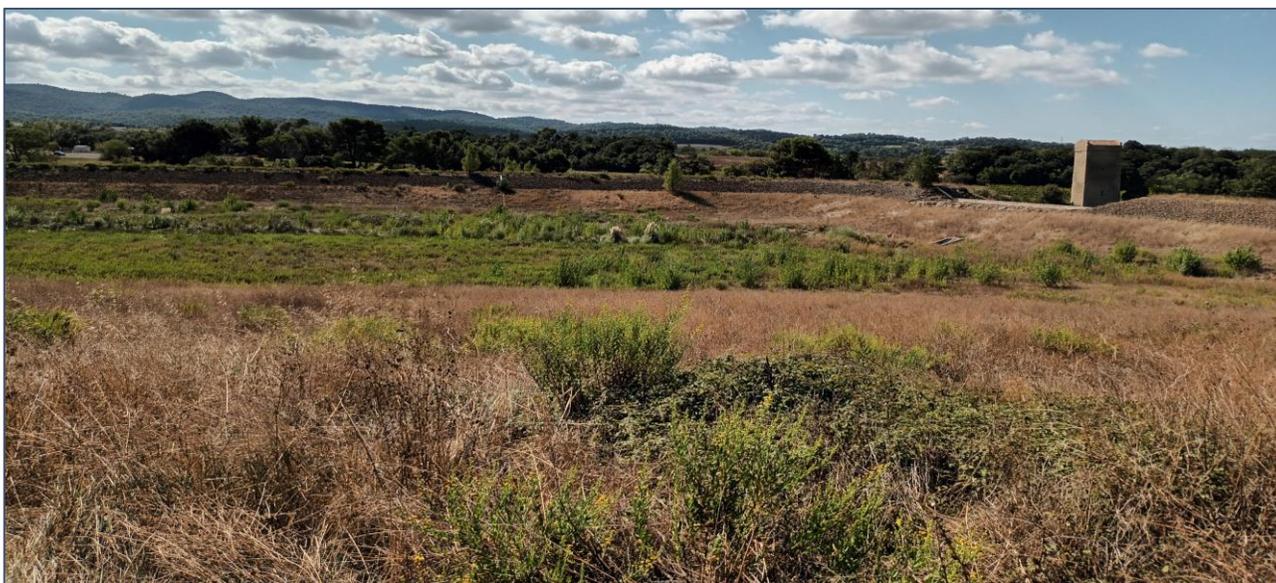
❖ Etude danger bassin rétention CAZILHAC- PALAJA

HC HVA 45

Dossier de reclassement au titre du 12 Mai 2015

Etude de danger du bassin de rétention de Cazilhac-Palaja

- EDD réalisée
- Documents d'organisations en cours de finalisation
- Convention tripartite en cours de signature (SMAH HVA – SMMAR – Cazilhac)
- Dépôt du dossier d'autorisation de reclassement en aménagement hydraulique fin octobre



Le coût total de cette étude est estimé à 40 000 euros H.T

Le plan de financement est subventionné à hauteur de 70 % par :

L'Etat	50%	20 000 €
La Région Occitanie	20%	8 000 €
Autofinancement	30%	12 000 €



En 2023, le SMAH HVA a engagé 3 937,50 € H.T. sur cette opération.

Au 31/12/2023 LE Coût total de l'opération s'élève à 35 250 € H.T

❖ Etude ruissellement zone urbaine du Limouxin P15 HVA 53

Il est décidé de réaliser une étude globale sur le territoire de la ville de Limoux portant sur la gestion des eaux pluviales par ruissellement et sur l'assainissement pluvial en milieu urbain (ville).

La zone d'étude est limitée à la commune de Limoux (partie urbaine et zone tampon à 500m des limites urbaines) avec prise en compte des bassins versant alimentant les zones.

Etude du ruissellement urbain, péri-urbain et assainissement pluvial à Limoux

- SETEC HYDRATEC – OPALE en charge de l'étude (11 mois)
- COTECH de lancement le 8 Juillet 2022
- COTECH et COPIL fin 2022

Objectifs de l'étude :

- Diagnostiquer les ruissellements (production, transfert, stockage)
- Diagnostiquer les réseaux pluviaux et leur fonctionnement
- Modéliser les écoulements
- Etudier les possibilités d'actions sur le territoire

Cette opération est estimée à 230 000 € H.T. et comporte 2 volets dont un volet GEPU qui fera l'objet d'une convention avec le Mairie de Limoux :

- **Le volet Connaissance de l'aléa ruissellement à hauteur de 80 000 €.**

Le plan de financement est subventionné à hauteur de 80 % par :

L'Etat	50%	40 000 €
La Région Occitanie	20%	16 000 €
Le Département de l'Aude	10%	8 000 €
Autofinancement	20%	16 000 €



En 2023, le SMAH HVA a engagé 24 450 € H.T. sur cette opération.

Au 31/12/2023 le coût total de l'opération s'élève à 24 540 € H.T

❖ Études – Réseau pluvial - LIMOUX

HC HVA 81

Le volet gestion des Eaux pluviales pour la commune de Limoux est estimé à 150 000 €,

Objet d'une convention avec la Mairie de Limoux qui prendra en charge le volet Gestion des Eaux pluviales et qui versement les sommes suivants 50 000 en 2022, 50 000 € en 2023 et 50 000 € en 2024.

Le plan de financement est subventionné à hauteur de 100 % par :

Mairie de LIMOUX	100	%	150 000 €
------------------	-----	---	-----------

En 2023, les dépenses engagées s'élèvent à 48 902,50 € H.T. sur cette opération.

Au 31/12/2023, le Coût total de l'opération s'élève à 59 277,50 € H.T

❖ Les opérations réalisées en 2023

Restauration des Espaces de Bon Fonctionnement dans la vallée du Lauquet
Stratégie- acquisition foncière- travaux de restauration du cours d'eau

Un espace de Bon Fonctionnement d'un cours d'eau correspond ainsi au périmètre dont le cours d'eau a besoin pour exprimer ses caractéristique hydrologiques, morphologiques et biochimique. On y retrouve le lit mineur et son espace de mobilité, espace du lit majeur duquel le ou les chenaux fluviaux se déplacent latéralement pour permettre la mobilisation des sédiments ainsi que le fonctionnement optimal des écosystèmes aquatique et terrestres

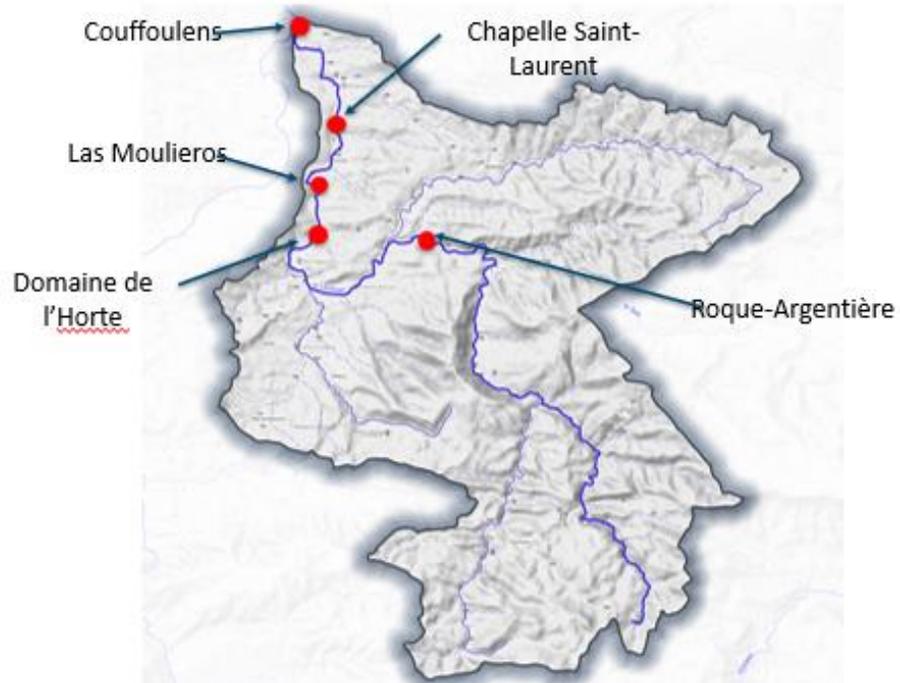
Fonctions principales des espaces de bon fonctionnement

Fonctions principales des espaces de bon fonctionnement								
Hydrologique			Epuratrice	Biologique écologique			Sociétale	
Soutien d'étage	Ralentissement dynamique	Diversification des conditions d'écoulement	Amélioration de la qualité physico chimique	Equilibre Morphologique	Continuité écologique	Diversité paysagère	Aide à la production agricole	Loisirs

L'inventaire réalisé à l'échelle de la vallée s'inscrit dans le cadre des délimitations des espace de mobilités et zones humides portées par le SMMAR à l'échelle du Fleuve Aude. La masse d'eau Lauquet (FRDR 198) fait l'objet d'une mesure dans le cadre du Programme de Mesure de l'Agence de l'eau RMC, à ce titre elle bénéficie de financements correspondant à la réalisation d'une opération de restauration de grande ampleur de l'ensemble des fonctionnalités d'un cours d'eau et de ses annexes (MIA0203). Au regard du nombre de sites et de l'étendue de la problématique, le SMAH HVA et plus largement le SMMAR souhaitent lancer une stratégie foncière globale.

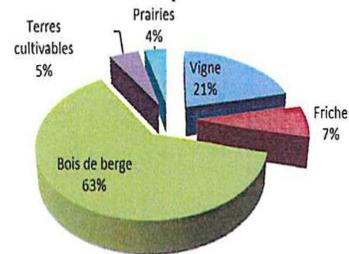
DIFFÉRENTS SITES

Restauration Hydromorphologiques : EBF du Lauquet



Site	Commune	Lieu-dit	Surface (Ha)	Objectif
1	Couffoulens	Confluence	15	Piège à embâcles
2		Amont village	2	
3	Leuc	Aval pont SNCF	4	CEC
4		Village	10	
5		Chapelle ruinée	6	
6	Verzeille	Las Moulieras	17	Piège à embâcles
7	Saint-Hilaire	L'Horte	4	Piège à embâcles
8		Le cloître	2	ABANDONNÉ
9	Ladern/Lauquet	Roque argentière	9	Piège à embâcles
10		Le Pradel	7	
11	Greffeil	Le Grand Breil	4	CEC
			80	

Occupation du sol des EBF du Lauquet

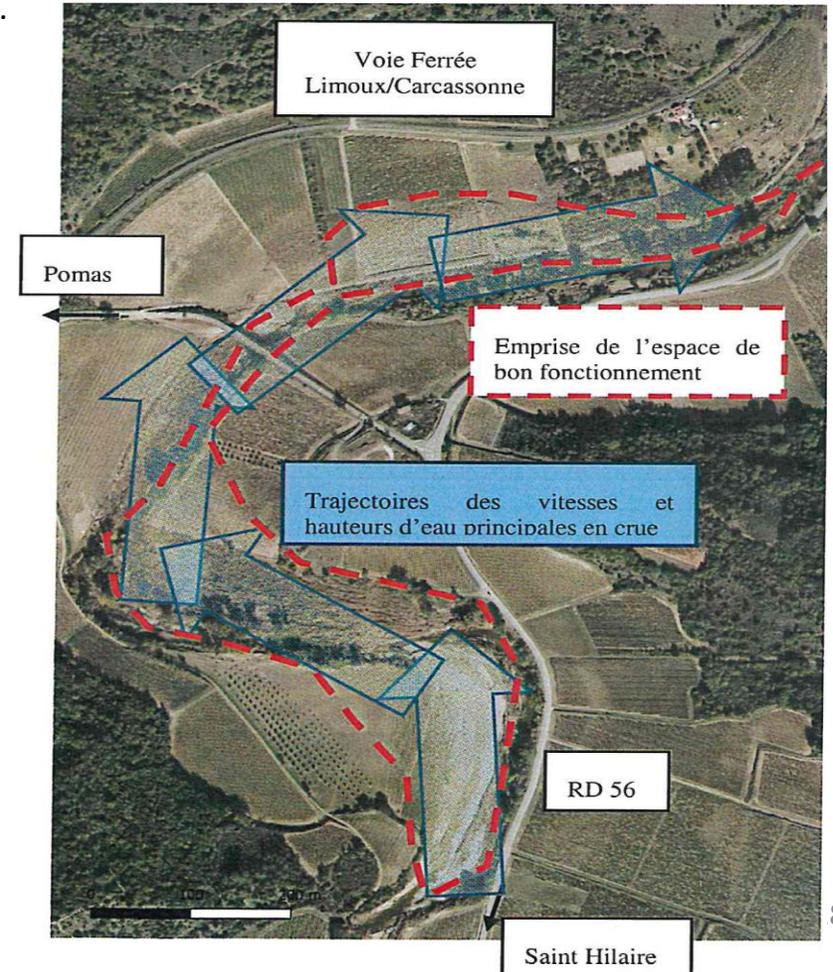
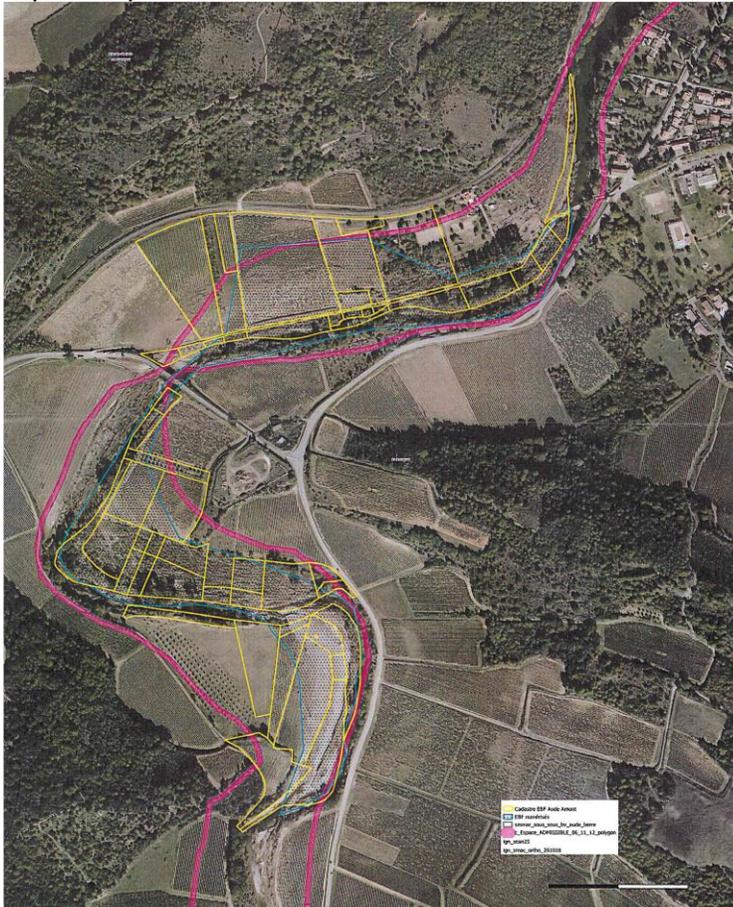


❖ Acquisition EBF LEUC- VERZEILLE - GREFFEIL - ST HILAIRE

Agencement et aménagement de terrain VERZEILLE-LEUC.

Ce site est sans aucun doute le plus stratégique et le plus impressionnant vis-à-vis de capacités du cours d'eau en crue à transformer son profil en long et en travers face aux contraintes latérales notamment.

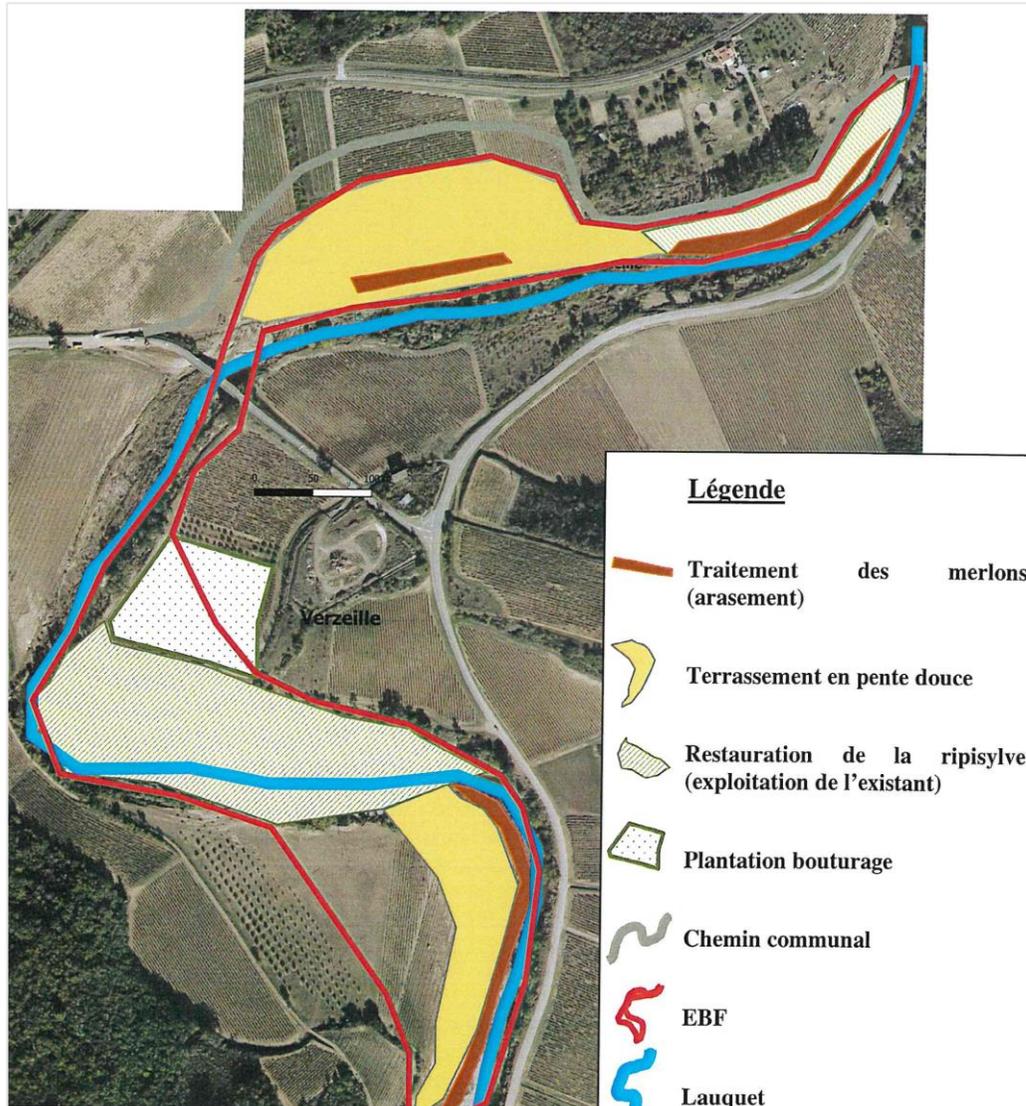
Ce site présente la surface la plus importante avec au total 17 hectares mais également la diversité d'éléments contraignant à aménager la plus riche. Les différents types de travaux envisageables tels que l'arasement de merlon, la sélection de végétation spontanée, le déplacement d'enjeux ou encore la création de champs d'expansion, ce site illustre à lui seul, la restauration des espaces de bon fonctionnement.



L'ensemble de ces travaux représente un montant de 150 000 €, les deux tiers ayant été consacrés à l'acquisition des espaces touchés. Ces travaux ont pour but de redonner au cours d'eau l'espace nécessaire, où il pourra dissiper latéralement son énergie en crue et déposer une partie des matériaux flottants. Des espaces sont aménagés afin de bloquer les embâcles, l'objectif à terme étant de réduire la vulnérabilité des zones habitées et des infrastructures dans les villages traversés. Les travaux de re végétalisation ont été menés par l'équipe en régie du SMAH-HVA aidée par une classe du lycée Saint-Joseph de Limoux. Ce sont ainsi **1 500 plants** qui ont été mis en place, issus principalement des pépinières de l'Aude qui permettront de retrouver une ripisylve saine et développée.

❖ **AQUISITION VERZEILLE- LAS MOULIEROS SITE 6 B**
HC HVA 20 TERMINÉ





Le coût total cette opération est estimé à 300 000 euros H.T

ACQUISITION : 160 000 € TRACTEUR FORESTIER
TRAVAUX : 40 000 € TERRASSEMENT
ACQUISITION : 100 000 € PARCELLES

Le plan de financement prévisionnel est subventionné à hauteur de 80% par :

L'Agence de l'Eau	50%	147 023,76 €
Le Département de l'Aude	10%	13 404,75 €
La Région Occitanie	20%	26 809,50 €
Autofinancement	20%	106 810,51 €



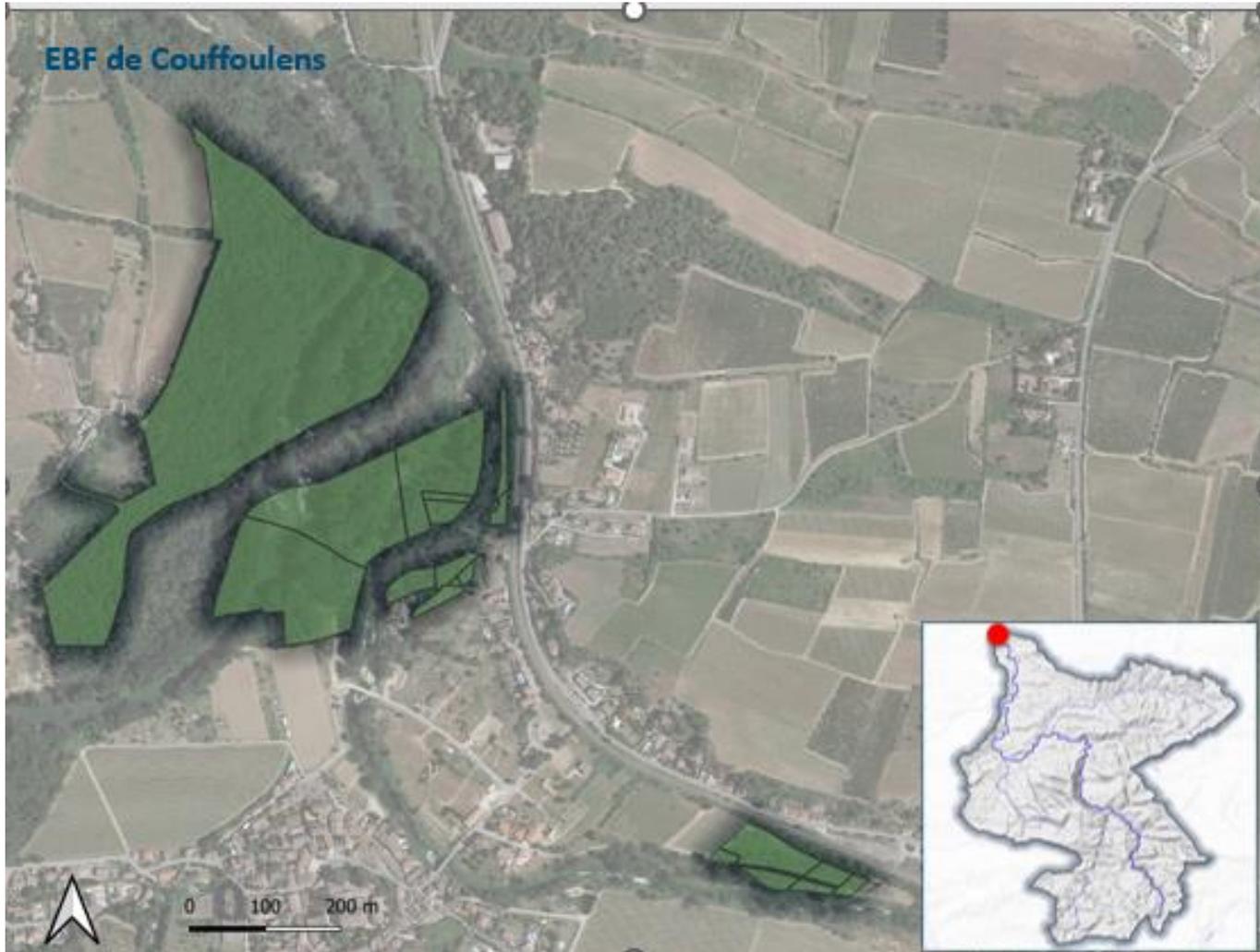
En 2023, le SMAH HVA a engagé 1 500 € H.T. sur cette opération.

L'opération est terminée pour un montant total de 294 047,53 € HT

❖ Agencement et aménagement de terrain espace de bon fonctionnement à Couffoulens

CBV21 HVA 108 _ SITE 1 et SITE 2

Après l'acquisition de parcelles sur la commune de Couffoulens, il est nécessaire de réaliser des travaux en vue de restaurer un espace de débordement de cours d'eau comme la restauration de la ripisylve saune et laisser la terrasse alluviale comme champs d'expansion de crue



Le coût d'acquisition de ces parcelles et des travaux est estimé de :
66 000 € H.T.

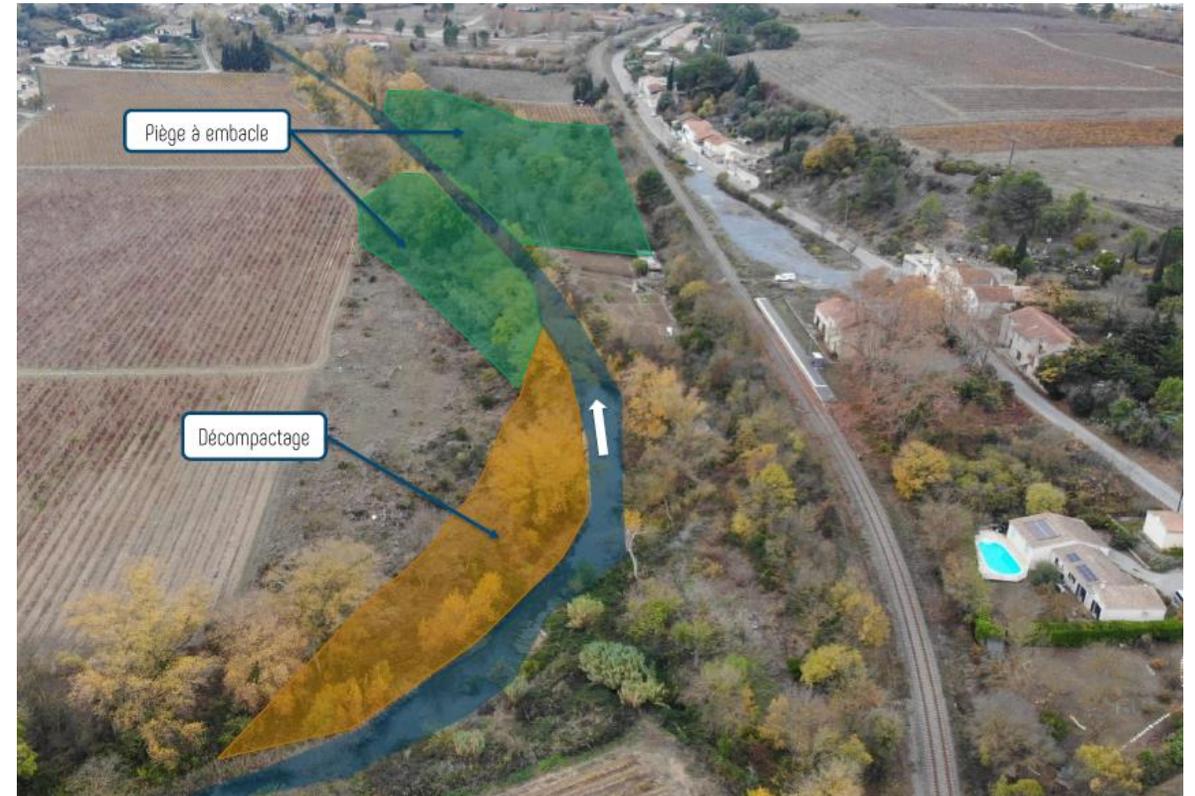
Le plan de financement prévisionnel est subventionné à 80 % par :

L'Agence de l'Eau	50%	33 000 €
Région Occitanie	20%,	13 200 €
Département de l'Aude	10%	6 600 €
Autofinancement	20%	13 200 €



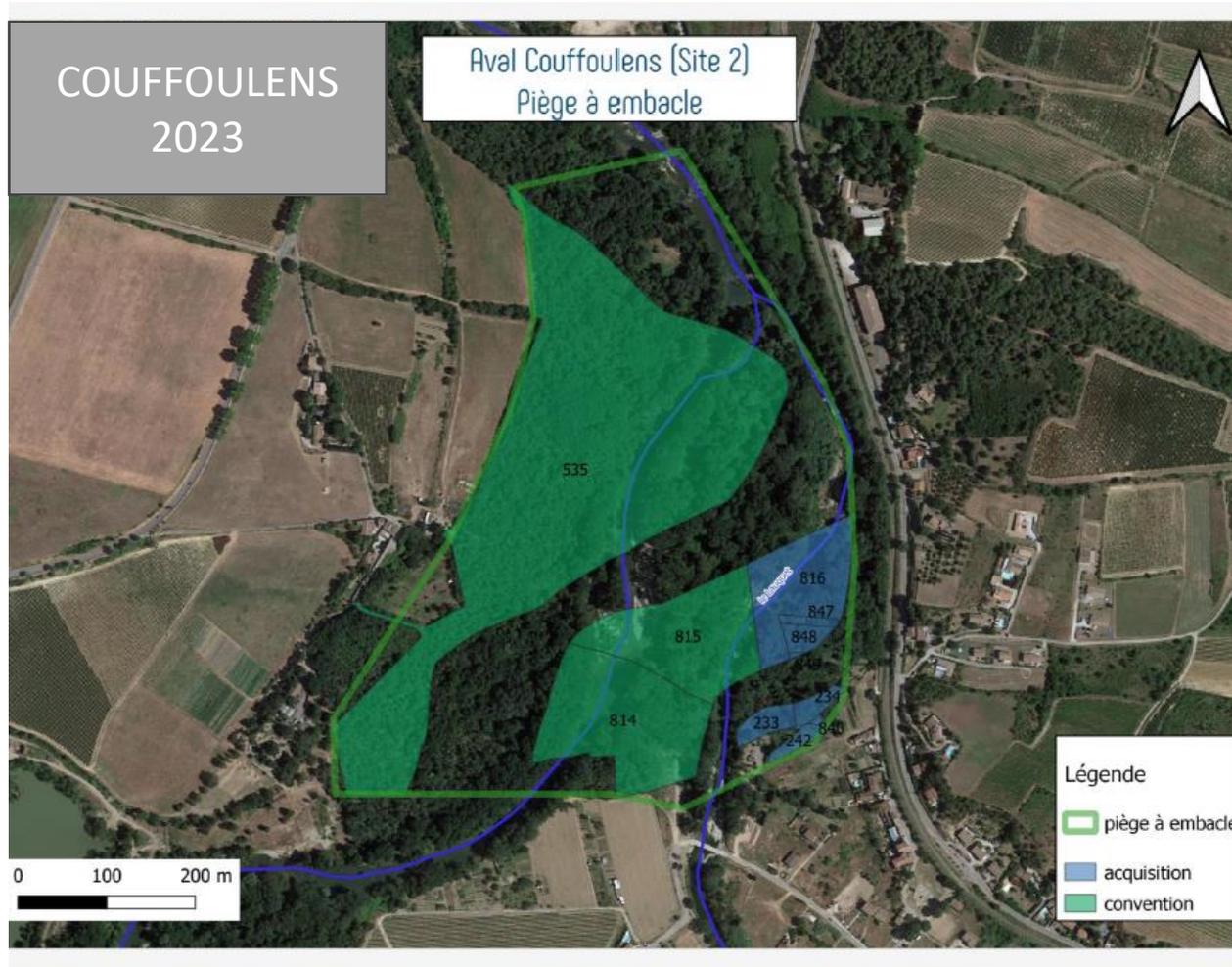
❖ Opération 2023

EBF COUFFOULENS



+ travaux ponctuels Régie :

- Passage à gué (Couffoulens - St Hilaire)
- Merlon Couffoulens (sondages)



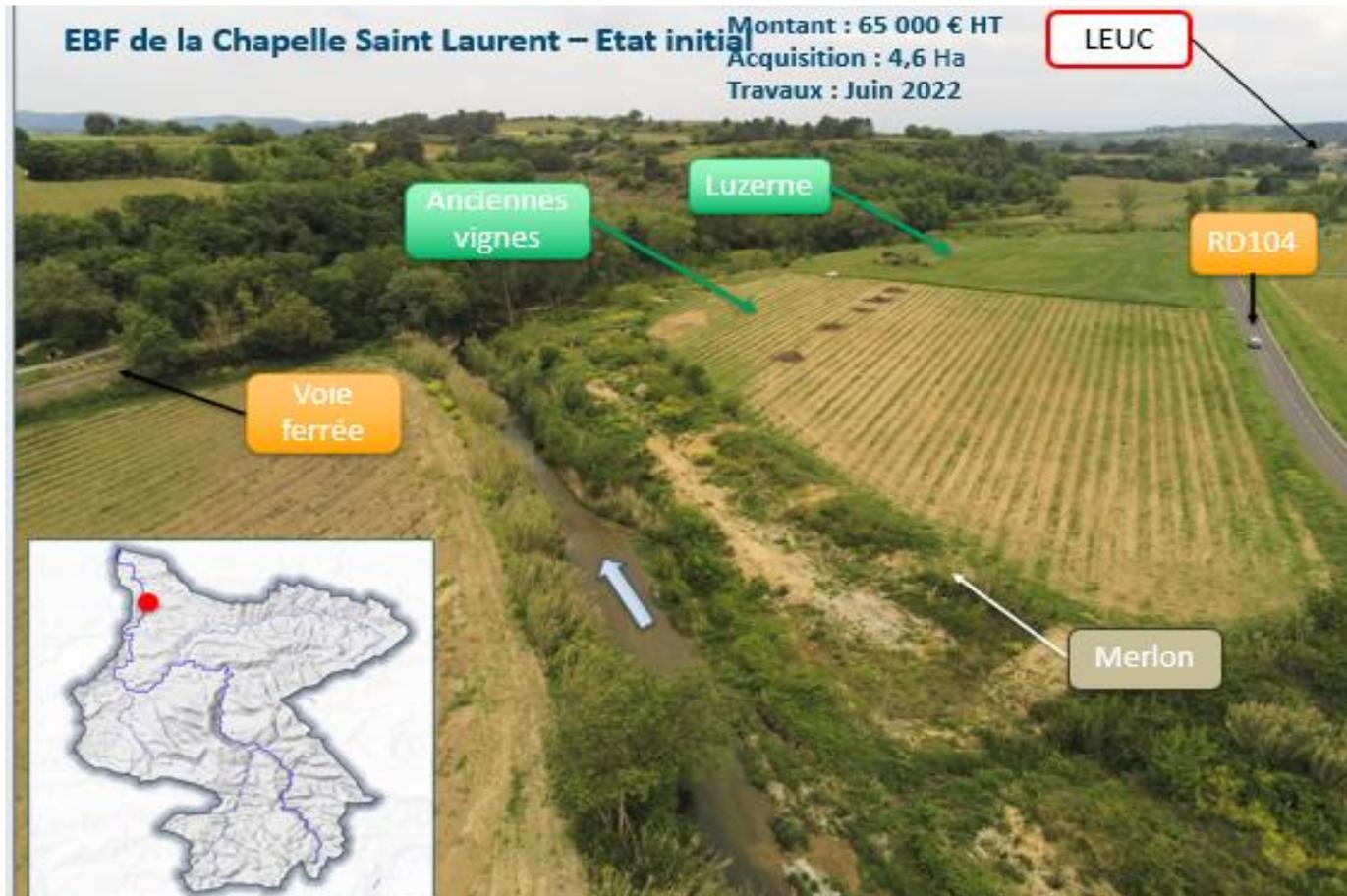
En 2023, le SMAH HVA a engagé 11 922 € H.T sur cette opération.

Au 31/12/2023, le coût total de l'opération est de 11 922 € H.T

❖ ACQUISITION et RESTAURATION EBF - SITE CHAPELLE ST LAURENT LEUC (SITE 5) HC HVA 32

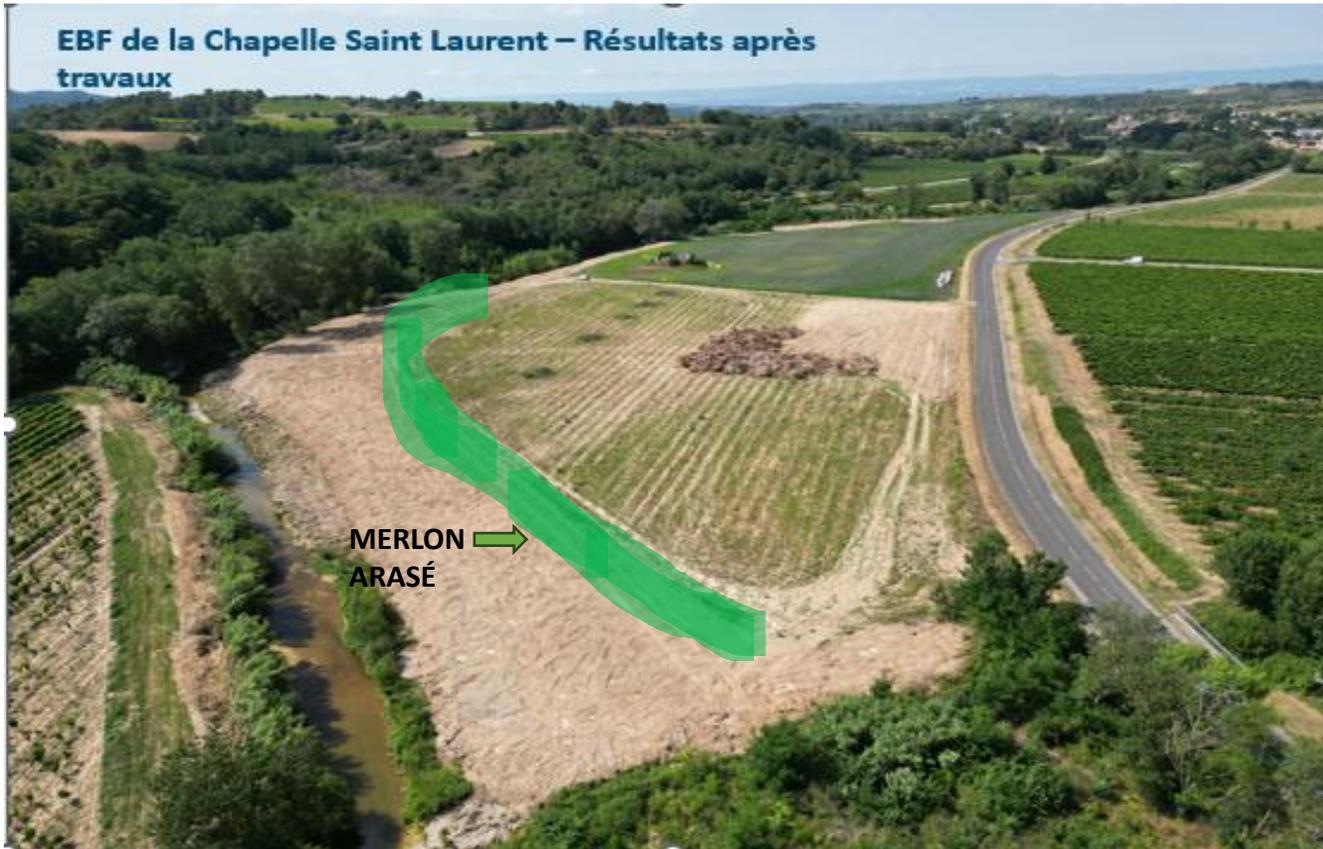
Les travaux de restauration hydromorphologique sur le site de la chapelle Saint-Laurent en amont de Leuc sont terminés.

AVANT TRAVAUX



Travaux réalisés : Arasement du merlon et décompactage de la berge sur un linéaire de 400 m en rive droite du Lauquet.

APRES TRAVAUX



Le coût total d'acquisition et restauration de ces parcelles est estimé à 100 000 euros H.T

Le plan de financement est subventionné à hauteur de 80 % par :

L'Agence de l'Eau	50%	50 000 €
La Région Occitanie	20%	20 000 €
Le Département de l'Aude	10%	10 000 €
Autofinancement	20%	20 000 €



Au 31/12/2023, Le coût total de cette opération s'élève à un montant total de 71 167,94 € H.T

Objectifs : redonner de la mobilité latérale au Lauquet, lui permettant de dissiper son énergie en période de crue et d'atteindre un bon état écologique du cours d'eau

❖ Agencement et aménagement EBF DU Domaine de l'Horte - Site 7

CBV21 HVA 61



Le coût total de ces travaux et acquisition 1,7 ha s'élèvent à 40 000 euros H.T

Le plan de financement prévisionnel est subventionné à hauteur de 80% par :

L'Agence de l'Eau	50 %	20 000	€
Le Département de l'Aude	10 %	4 000	€
Région	20 %	8 000	€
Autofinancement	20 %	8 000	€



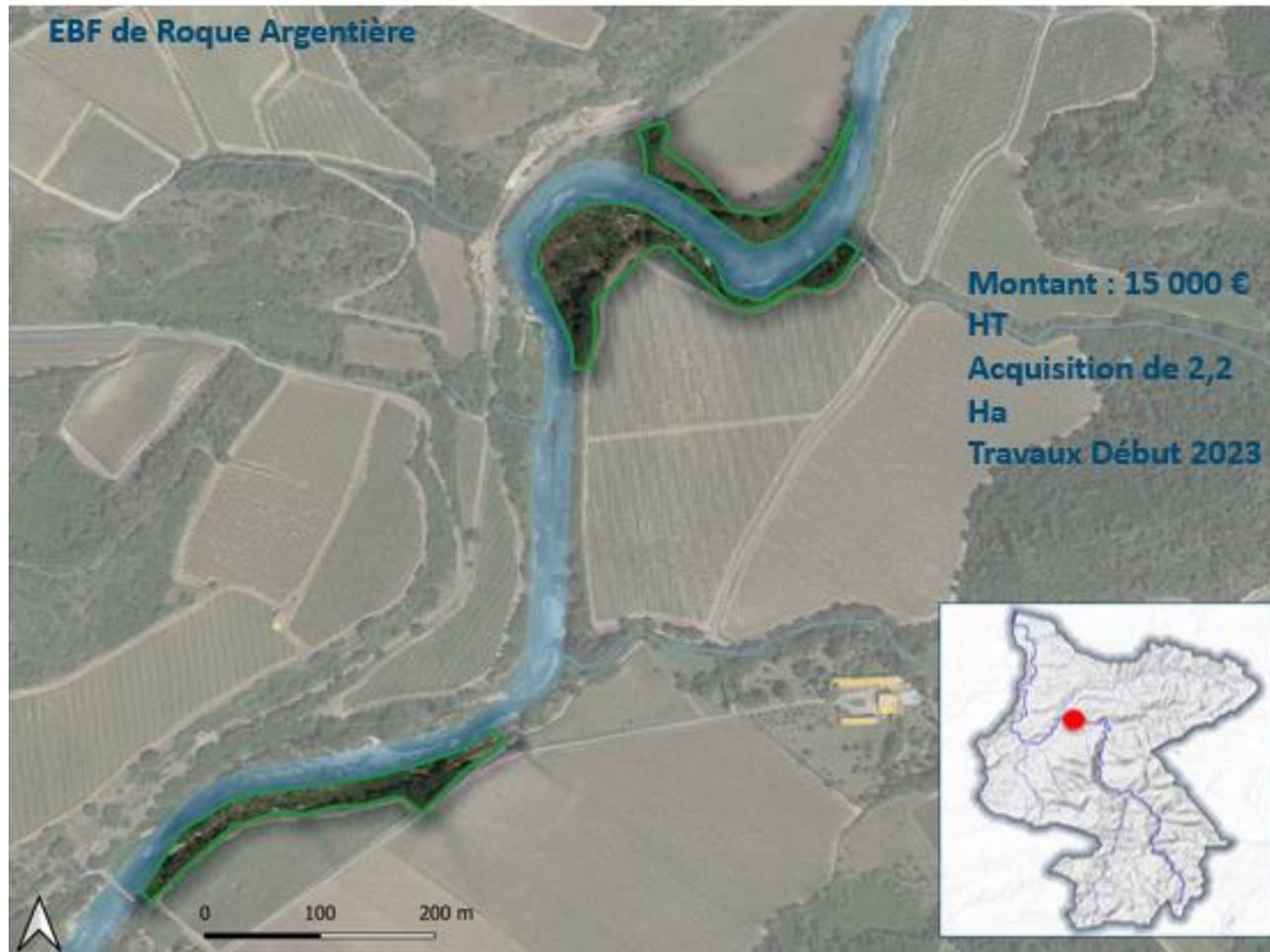
En 2022, le SMAH HVA a engagé 19 804, 30 HT € sur cette opération.

Au 31/12/2023, le Coût total de l'opération s'élève à 19 804,30 € H.T

❖ Agencement et aménagement de l'espace de bon fonctionnement sur le site de ROQUE ARGENTIERE à Saint-Hilaire –

Site 9 _ CBV21 HVA 62

Après l'acquisition de parcelles sur le site de Roque Argentières sur la commune de Saint- Hilaire, il est nécessaire de réaliser des travaux en vue de restaurer un espace de débordement de cours d'eau comme la restauration de la ripisylve saune et laisser la terrasse alluviale comme champs d'expansion de crue,



Le coût total de ces travaux est estimé à : 15 000 € H.T.

Le plan de financement prévisionnel est subventionné à hauteur de 80% par

L'Agence de l'Eau	50%	7 500 €
Région Occitanie	20%	3 000 €
Département de l'Aude	10%	1 500 €
Autofinancement SMAH	20%	3 000 €



En 2023, le SMAH n'a pas engagé de dépenses sur cette opération.

EBF ROQUES ARGENTIERES 2023



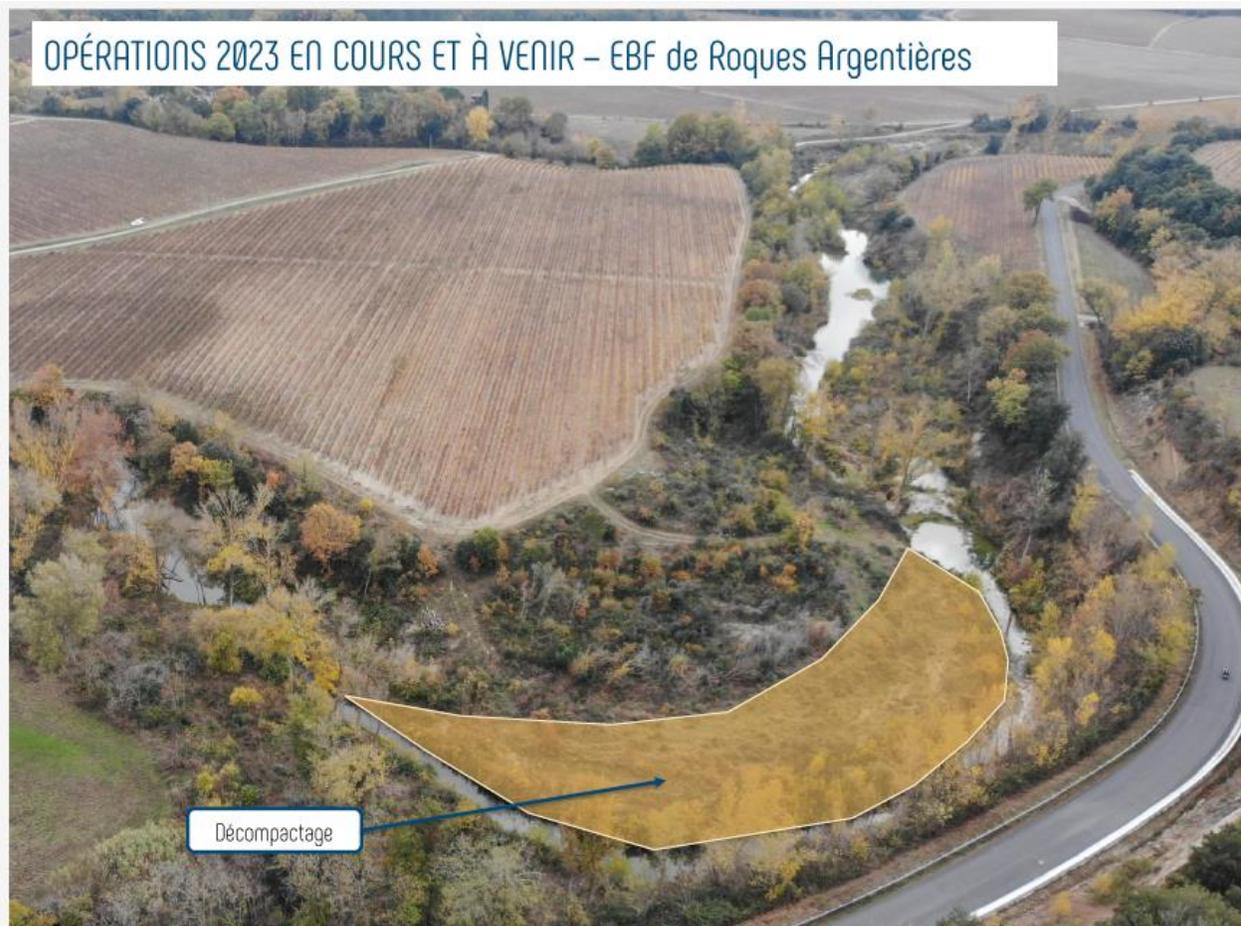
OPÉRATIONS 2023 EN COURS ET À VENIR – EBF de Roques Argentières



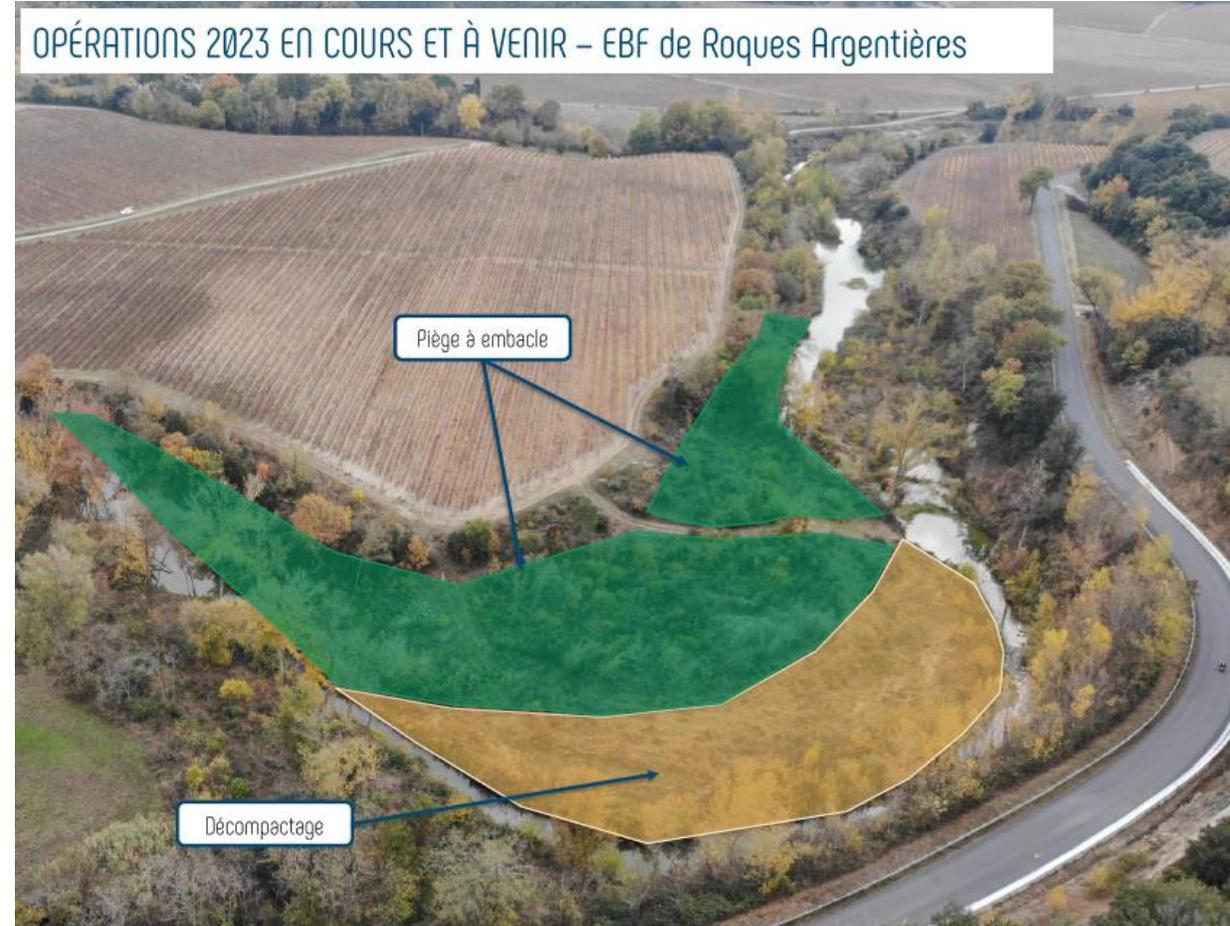
OPÉRATIONS 2023 EN COURS ET À VENIR – EBF de Roques Argentières



OPÉRATIONS 2023 EN COURS ET À VENIR – EBF de Roques Argentières



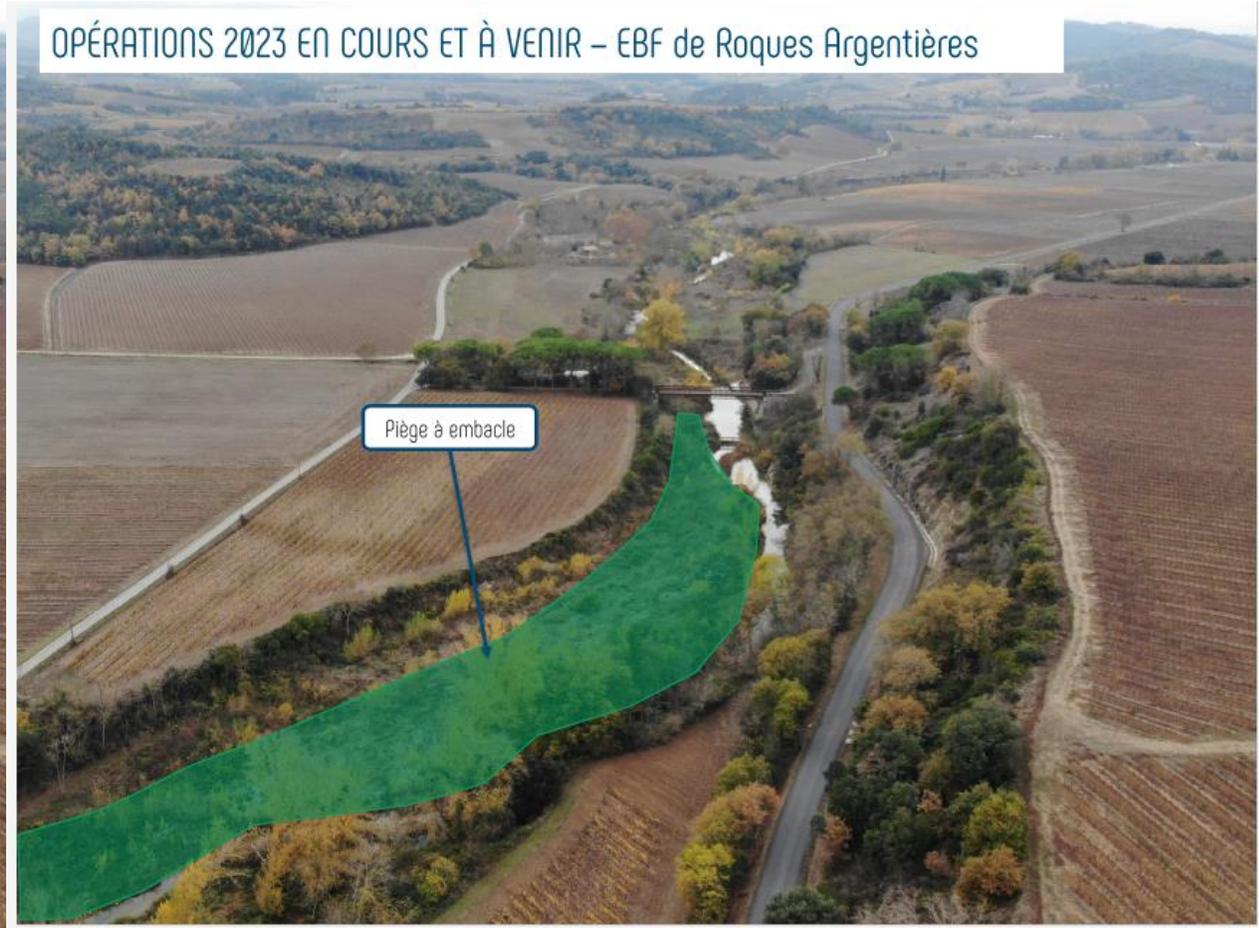
OPÉRATIONS 2023 EN COURS ET À VENIR – EBF de Roques Argentières



OPÉRATIONS 2023 EN COURS ET À VENIR – EBF de Roques Argentières



OPÉRATIONS 2023 EN COURS ET À VENIR – EBF de Roques Argentières



❖ Travaux – Restauration hydromorphologique EBF LAUQUET - Greffeuil Site 11_ CBV21 HVA 113 terminé

Dans l'objectif de restaurer des portions du cours d'eau du Lauquet, le SMAH a fait l'acquisition de parcelles sur le site de Greffeil - La Coum de Poulas et le Grand Breil - en 2021 pour la somme de 6 235 € TTC , Cette année nous avons réglé les frais de notaire à hauteur de 878,52 € TTC.

Le coût total des acquisitions et travaux est estimé à : 20 000 € H.T.

Le plan de financement prévisionnel est subventionné à hauteur de 80% par

L'Agence de l'Eau	50%	3 487,55 €
Région Occitanie	20%	1 395,02€
Département de l'Aude	10%	697,51€
Autofinancement SMAH	20%	1 395,02€



L'opération est terminée pour un montant total de 6 975,10€

❖ Maîtrise d'œuvre et travaux de restauration physique de la ripisylve tranche 2021- fleuve AUDE amont et ses affluents

CBV21 HVA 63

Cours d'eau AUDE - Commune : QUILLAN

L'objectif des travaux consiste à reprendre des matériaux stockés sur la plateforme du site de Quillan, ainsi qu'une partie des matériaux en provenance de l'atterrissement de Belvianes et Cavirac, de les transférer sur le nouveau site de réinjection à proximité et plus en aval et de régaler les matériaux dans le cours d'eau de l'Aude qui est en déficit sédimentaire :

Cours d'eau AUDE - Commune : QUILLAN, CAMPAGNE D'AUDE

L'objectif des travaux consiste pour sécuriser le captage, à la réinjection d'une partie des matériaux de l'atterrissement de Belvianes et Cavirac. L'injection est réalisée en rive droite, en amont de l'injection des matériaux réalisée sur ce site de Campagne d'Aude en 2020

Cours d'eau AUDE – Commune : BELVIANES et CAVIRAC

L'objectif des travaux consiste à « dégraisser » l'atterrissement qui se forme en amont du seuil dans cette zone plane et plus large en sortie de gorge par extraction et déplacement de matériaux, mais également à démanteler le seuil en aval

Cours d'eau AUDE – Commune : ESPERAZA

Les travaux consistent à dévégétaliser l'atterrissement, le scarifier et à dégager les matériaux vers la rive gauche jusqu'au-dessous du niveau d'eau mini afin de les rendre mobilisables par la prochaine crue morphogène. Les matériaux régalerés seront déposés en glacis au pied de l'enrochement afin de le protéger

Cours d'eau AUDE – Commune : BESSEDE DE SAULT

L'objectif des travaux consiste à dévégétaliser et scarifier le cône de déjection en RD pour assurer une bonne connexion entre le versant et le lit et une recharge sédimentaire du cours d'eau

La végétalisation et la sacrification seront réalisées également en amont du cône pour favoriser la reprise des matériaux de la verse qui se situe en amont dans le méandre en RD

Le coût total de ces travaux est estimé à 150 000 euros H.T

Le plan de financement prévisionnel est subventionné à hauteur de 80% par :

L'Agence de l'Eau	50%	36 323,00 €
La Région Occitanie	20%	14 529,20 €
Le Département de l'Aude	10 %	7 264,60 €
Autofinancement	20%	14 529,20€

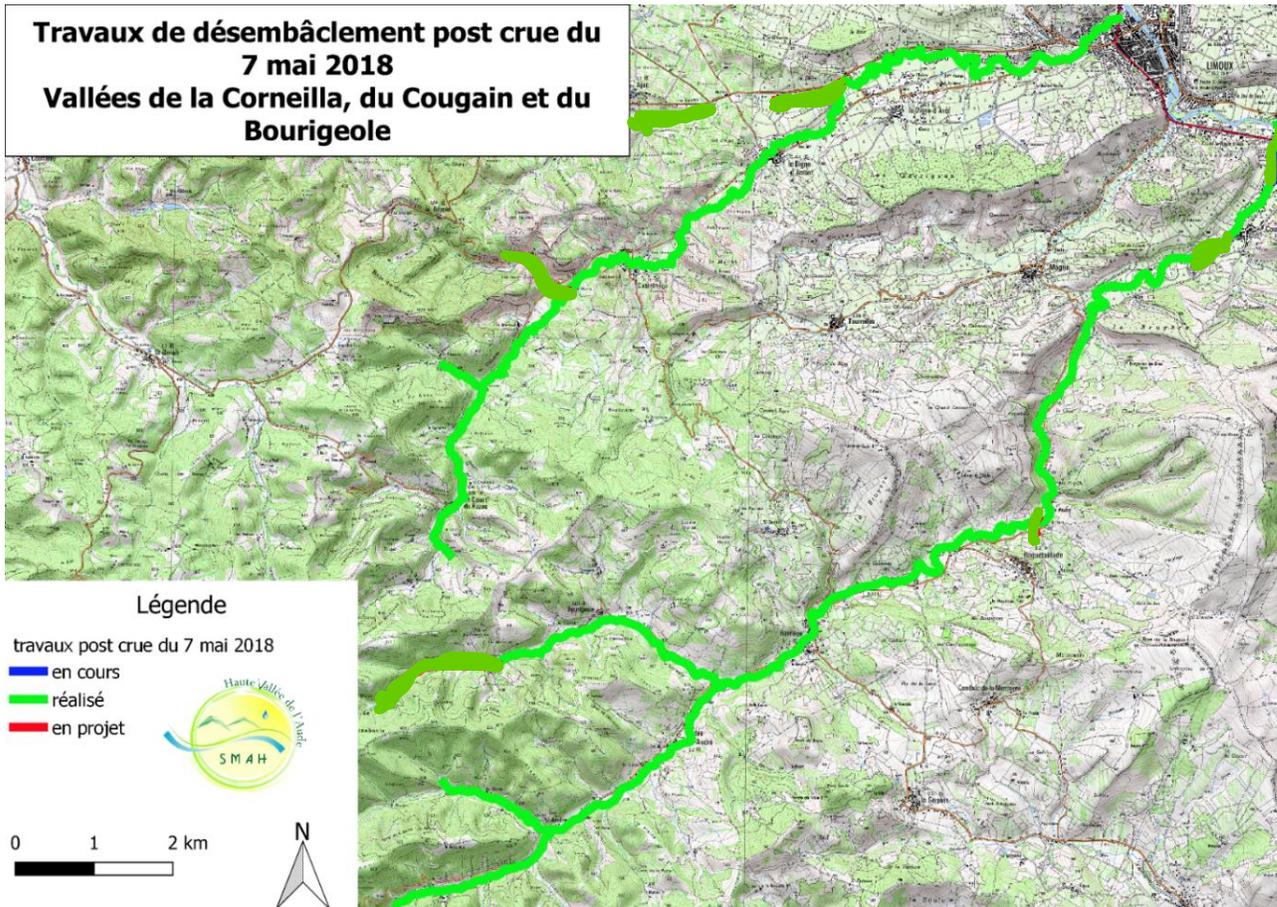


2023, l'opération est terminée pour un MONTANT TOTAL de 72 646 HT

❖ Travaux de désembâclement de la ripisylve suite à la crue du 7 mai 2018 sur les vallées de la Bourigeole, Corneilla et du Cougaing. Evènement climatique

HC HVA 36 terminé

La majorité du linéaire impacté par cet évènement a été traité, cependant, la crue de janvier 2020 a remobilisé des arbres fragilisés par les crues précédentes. L'année 2022 a été consacré à du travail ponctuel, tout en terminant le désembâclement sur les affluents



Le coût total de ces travaux était estimé à 326 500 euros H.T

Le plan de financement est subventionné à hauteur de 80% par :

Le Département de l'Aude	50%	107 447,50€
L'Agence de l'Eau	15%	32 234,25€
La Région Occitanie	15%	32 234,25€
Autofinancement	20%	42 979,00€



2023, opération terminée pour un coût total de 214 895 €

❖ **Travaux confortement des berges de Castelreing- Saint-Couat du Razès et Festes et St André suite à la crue du 07 mai 2018**
HC HVA 10 terminé

Le coût total de ces travaux est estimé à 25 750 euros H.T

Le plan de financement est subventionné à hauteur de 90% par :

L'Etat	30%	4 125,00 €
La Région Occitanie	15%	2 062,50 €
Le Département de l'Aude	35%	4 812,50 €
Autofinancement	10%	1 375,00 €



L'opération est terminée pour un Coût total de 13 750 € H.T.

❖ Reconstruction suite à la crue du 15 octobre 2018 Sud Carcassonnais- Lauquet- Sals

R18 HVA 01

Depuis Janvier 2019, après avoir reçu l'accord d'un soutien financier de l'Etat, la Région Occitanie et le Département de l'Aude en vue de commencer les travaux de désembâclement post crue du 15 octobre, le SMAH a attribué plusieurs marchés à bons de commande permettant un démarrage rapide des travaux. 7 Lots ont ainsi été notifiés à 6 entreprises.

Au même titre que la confluence entre l'Aude et le Lauquet, ce sont ainsi 11 Km de cours d'eau qui ont été désembâclés durant cette année 2022 sur les 110 km impactés par la crue d'Octobre 2018

En 2022, les travaux se sont étendus sur :

- 3 km de cours d'eau dans le carcassonnais (Cavanac)
- La section entre Ladern sur Lauquet et Saint-Hilaire
- 2 km sur la Sals au niveau de Cassaignes
- traitement des surlargeurs sur le bassin versant du Lauquet
- évacuation des souches entre Greffeil et Saint- Hilaire.

Le coût total de ces travaux est estimé à 2 398 000 euros H.T

Le plan de financement est subventionné à hauteur de 90% par :

L'Etat	65%	1 484 872,37 €
La Région Occitanie	20%	452 279,33 €
Le Département de l'Aude	5%	115 856,94 €
Autofinancement	10%	264 130,03 €



En 2023, le SMAH HVA a engagé 45 729 ,56 € sur cette opération.

L'opération est terminée pour un coût total de 2 317 138,67 € H.T.

❖ **Achèvement des travaux de confortement des berges à Palaja suite à la crue du 15 octobre 2018** **R18 HVA 13**

Objectifs des travaux : confortement de berge au droit d'enjeux habités :

Sur la commune de Palaja, des érosions de berges ont été relevé au droit d'un groupe d'habitation. Cette crue a en effet dégradé plusieurs murs de soutènement au droit du cours d'eau. Les habitations se trouvant à proximité immédiate, une prochaine crue pourrait endommager les ouvrages.

La restauration de ces soutènements permettrait la mise en sécurité des riverains. Les travaux consistent en leur restauration.

Le plan de financement est subventionné à hauteur de 90% sur 60 000 € HT par :

L'Etat	65%	25 645,00 €
La Région Occitanie	20%	7 890,80 €
Le Département de l'Aude	5%	1 972,70 €

Autofinancement **10%** **3 948,50 €**



L'opération est terminée pour un montant total de 39 457 € H.T.

❖ Traitement des déchets sur le ruisseau du DOUMERGAL/LAPRADELLE

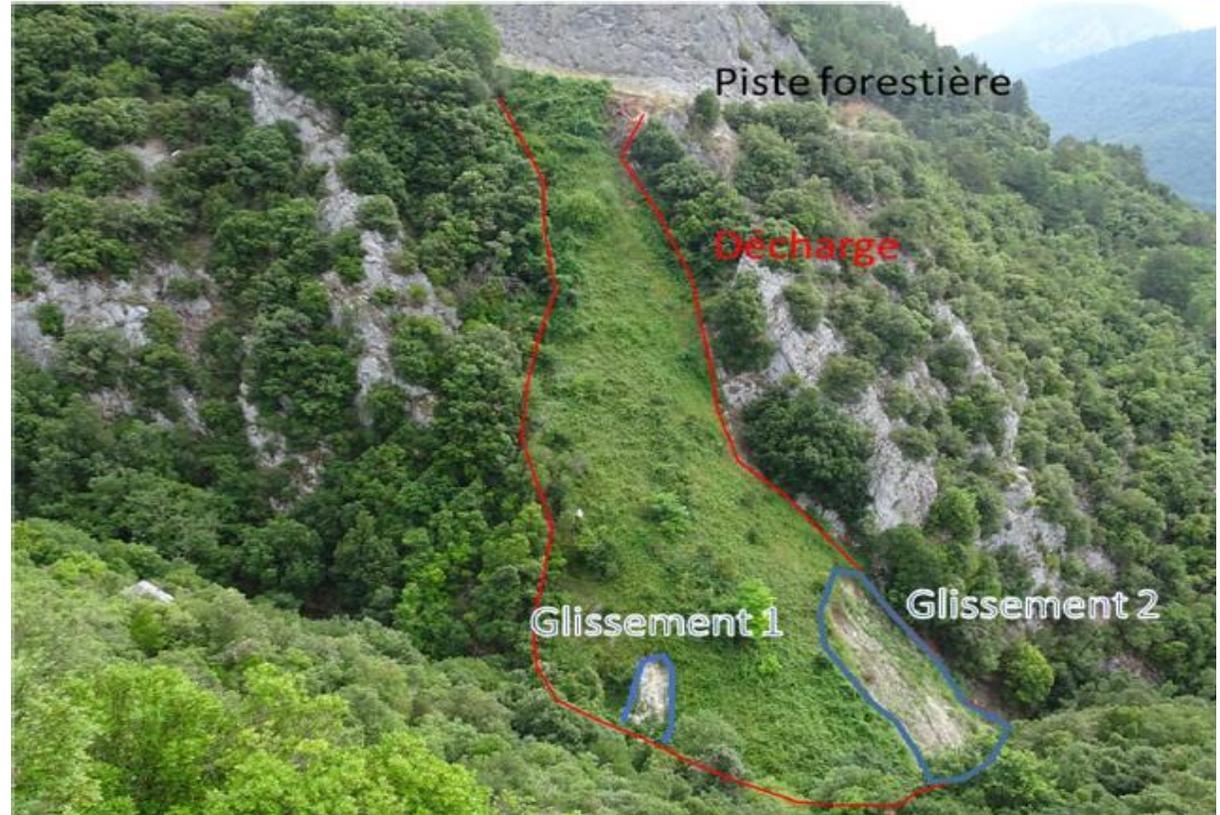
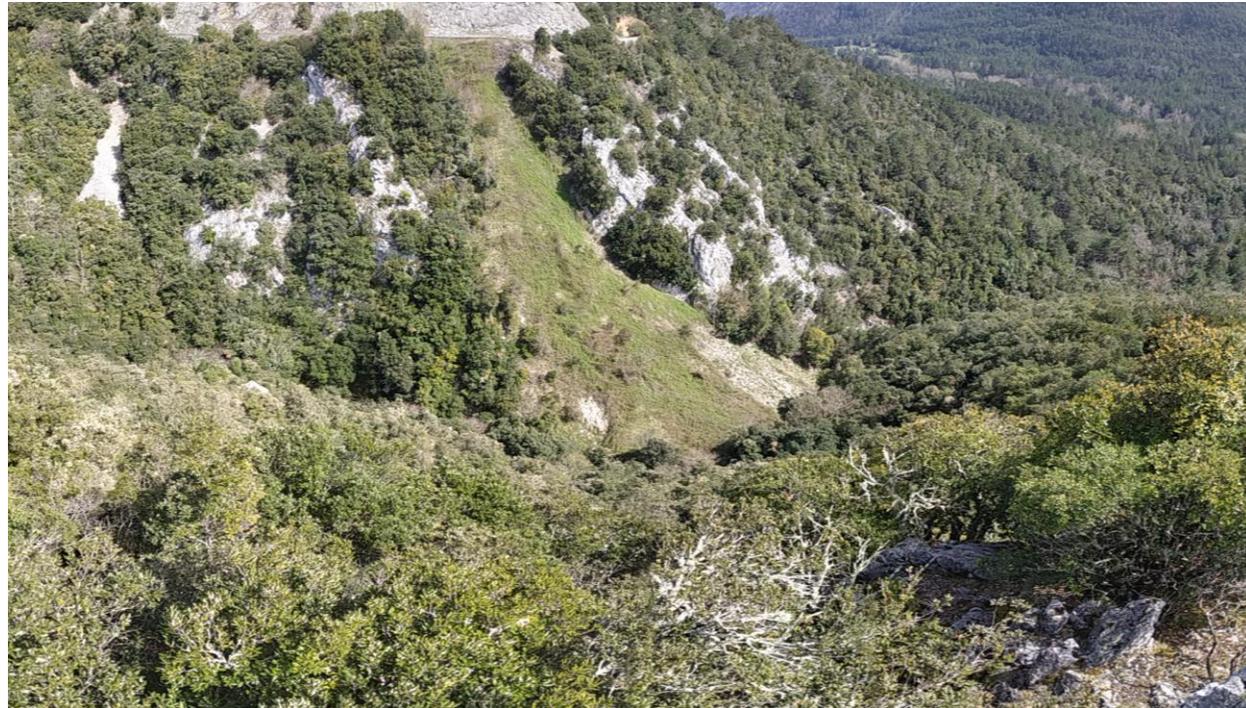
Le plan de financement concernant le traitement des déchets sur le ruisseau du Doumergal

Vient s'imbriquer dans celui des travaux post crue de janvier 2021.

Rétablissement du libre écoulement sur le ruisseau du Doumergal et enlèvement des déchets.

HC HVA 67 – Travaux préparation amélioration et création desserte

- ouverture des emprises de la piste principale
- amélioration et création des tires
- Dossier réglementaire en cours de validation par l'Etat





Le coût total de ces travaux est estimé à 493 000 € H.T.

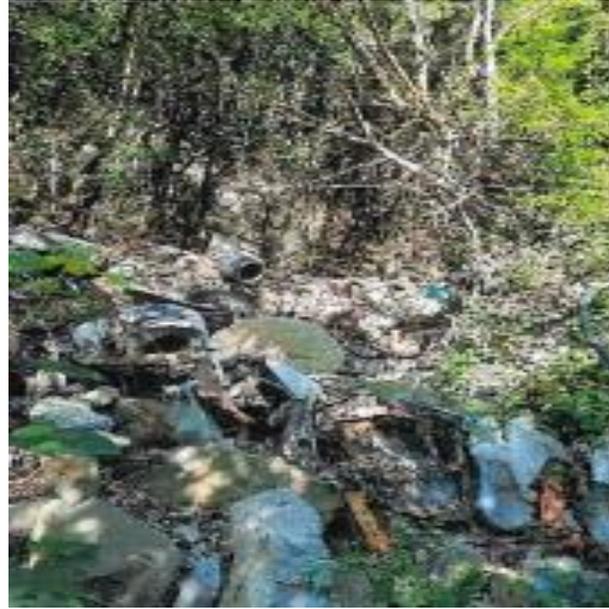
Il est subventionné à hauteur de 80% par

ETAT	50 %	117 962,60 €
Région Occitanie	15 %	35 388,78 €
Département de l'Aude	15 %	35 388,78 €
SMAH HVA	20 %	47 185,05 €



Au 31/12/2023, le coût total de la réalisation de la desserte est de 229 025,20 € H.T.

❖ Travaux de restauration des capacités d'écoulement et de dépollution du Doumergal R18 HVA 18



Le coût total de ces travaux est estimé à 297 000 euros H.T

Il est subventionné à hauteur de 100 % par

ETAT	50 %	145 674,26 €
Région Occitanie	15 %	43 702,28€
Département de l'Aude	35 %	101 971,98€



En 2023, le SMAH HVA a retenu l'entreprise ACTIFOREST pour les TRAVAUX NETTOYAGE DECHETS SUR LE DOUMERGAL A LAPRADELE

En 2023, le SMAH HVA a engagé 291 348,51€ sur cette opération

La dépollution du Doumergal , c'est l'enlèvement de :

- 2 160 kg de pneus
- 8 040 kg de fer
- 21 120 kg de plastique

et l'intervention de désamiantage pour un montant de 9 502, 50 euros HT

Le coût total de l'opération DOUMERGAL piste + dépollution s'élève en prévisionnel à 790 000 H.T.



Au 31/12/2023, le Coût total de l'opération s'élève à 527 273,71 € H.T. 40

❖ Travaux post-cru de janvier 2020. Désembâclement Haute Vallée AUDE AMONT

R18 HVA 14

L'objectif des travaux en urgence est d'assurer la libre circulation des cours d'eau, d'œuvrer au dégagement des berges et abords immédiats et à limiter le risque de reprise des laisses de crues en cas de nouvelle montée des eaux. Cela passe par une suppression d'obstacles ponctuels à l'écoulement des eaux, une purge des embâcles et laisses de crues (arbres déstabilisés, morts, cassés ou couchés et autres obstacles générés par la crue d'octobre 2018 ainsi que de purger les gros arbres morts ou fortement dépérissant et le volume important de déchets disséminés). Cette restauration forestière inclue principalement le traitement, au mètre linéaire de cours, du lit mineur, (lit vif, atterrissement et risberme), des berges (pied, talus et haut) et d'une largeur allant de 10 à 30 m sur le haut de berge.

Le coût total de ces travaux s'élève à 251 826 euros H.T

Le plan de financement est subventionné à hauteur de 90% par :

L'Etat	40%	100 730,40 €
Le Département de l'Aude	35%	88 139,10 €
La Région Occitanie	15%	37 773,90 €

Autofinancement	10%	25 182,60 €
------------------------	------------	--------------------



En 2023, le SMAH HVA a engagé 41 150 € sur cette opération.

Au 31/12/2023, le coût total de l'opération 195 593,90€ H.T.

❖ Travaux Ripisylve non domaniale Tranche 9 externalisés Aude Amont

GBV14 HVA 219 archivé

Les travaux ont pour objet la restauration des boisements rivulaires sur les cours d'eau non domaniaux. L'intervention axée sur la réouverture de milieu et d'annexes hydrauliques du type bras de décharges, bras secondaire est préférée en milieu naturel hors enjeux humains et économiques

La sécurisation d'enjeux routiers, urbains, humains et économiques consiste pour lors à :

- Assurer la protection des lieux habités contre les crues
- Gérer, restaurer et entretenir les différents cours d'eau du périmètre
- Concilier les différents enjeux liés au cours d'eau
- Contribuer à la gestion équilibrée et durable de la ressource en eau et des milieux aquatiques

Le coût total de ces travaux est estimé à 200 000 euros H.T

Le plan de financement est subventionné à hauteur de 80% par :

Le Département de l'Aude	50 %	87 922,00 €
L'agence de l'eau	30%	52 753,20€
Autofinancement	20%	35 168,80€



Cette opération est achevée. Son coût total est de 175 844 € H.T.

❖ Travaux ripisylves Tranche 10 - année 2022 externalisés AUDE AMONT

Restauration et gestion régulière des ripisylve des cours d'eau non domaniaux

CBV21 HVA 60

Les travaux de restauration et d'entretien ont pour objectifs de rendre au cours d'eau, d'une part, leur fonctionnalité hydraulique (écoulement des crues) et d'autre part, de conserver un aspect physique qui correspond d'avantage au rôle écologique, paysager, voire sociologique que l'on peut attendre d'un cours d'eau.

Les différents types d'interventions sont les suivants :

- Traitement de la ripisylve et du bois mort
- Rééquilibrage de la ripisylve par abattage sélectif d'arbres morts, dépérissants, sous cavés...
- Eclaircie, rajeunissement des cépées et élagage des branches basses problématiques
- Entretien des Espaces de Bon Fonctionnement acquis par la structure maître d'Ouvrage (sélection, création de pièges à embâcles)
- Débroussaillage sélectif des berges, enlèvement des débris, évacuation ou brûlage des végétaux et enfouissement des résidus de brûlage
- Traitement ponctuel d'atterrissements

L'entreprise ACTIFOREST a été retenue pour cette tranche annuelle

Le coût total de ces travaux est estimé à 200 000 euros H.T

Le plan de financement est subventionné à hauteur de 80% par :

Le Département de l'Aude	50 %	100 000 €
L'agence de l'eau	30%	60 000 €
Autofinancement	20%	40 000 €



En 2023, le SMAH HVA a engagé 120 829 € sur cette opération

Au 31/12/2023, le coût total de cette opération est de 194 124€ H.T.

Cours d'eau	Commune(s)	Linéaire traité
Antugnac	Antugnac	1640
Veraza	Alet	1790
Mazerolles	Mazerolles, Ferran, Gramazie	2430
Goutal	Alairac, Lavalette	1380
Sou	Gramazie, Ferran, Caillhau	2810
Verdeau	Pauligne, Gaja	2160
Lavalette	Alet	830
Marceille	Limoux	2670
Barris	Gardie, Saint Hilaire	3280
Rebenty	Joucou, Marsa, Quirbajou, Cailla	11710
Total traité		13,3 km
TOTAL		30,7 km

➤ Travaux entretien ripisylve externalisés 2023

Travaux sur le Rebenty :

- Travaux de gestion et de restauration de la ripisylve sur le cours d'eau du Rebenty entre Joucou et Cailla sur un linéaire de 11,7km (3km restants en date du 21/09/2023)
- Enlèvement des embacles, abattages d'arbres empêchant le libre écoulement du cours d'eau, abattages sanitaires et sélectifs permettant de maintenir une ripisylve saine et équilibrée.
- Travaux réalisés par Actiforest
- Maitrise d'œuvre AEF LOUVET
- Travaux réalisés entre le 1 septembre et 15 Octobre afin de respecter la réglementation sur ce secteur où le Desman est présent.

❖ Travaux zone humide Roquefort de Sault/ le Bousquet

CBV21 HVA 66 terminé

Journée de sensibilisation des élèves de l'école d'Axat, réouverture de 10 000 m² de zones humides sur les communes de Roquefort de sault et du Bousquet. Une entente entre les éleveurs et la mairie du Bousquet a permis de faire pâturer des vaches rustiques sur certaines parcelles afin de limiter les rejets de frêne et de saule.

L'évolution des sites sera surveillée, notamment par l'intermédiaire des piézomètres et du suivi du cortège faunistique et floristique.



Le coût total de ces travaux était estimé à 50 000 euros H.T

Le plan de financement prévisionnel est subventionné à hauteur de 80% par :

L'Agence de l'Eau	50%	24 831,36 €
La Région Occitanie	20%	9 932,55 €
Le Département de l'Aude	10 %	4 966,27 €
Autofinancement	20%	9 932,55 €



+ Intervention Ponctuelle REGIE 2023 AJOUTER PHOTOS 2023

En 2023, le SMAH HVA a engagé 2 500 € sur cette opération.

Cette opération est achevée pour un coût total de l'opération 49 662,73€ H.T.

❖ Ripisylve en régie 2023

CBV21 HVA 105

➡ 8 bucherons dont un chef d'équipe depuis Juin 2022

Matériel à disposition : tracteur et broyeur forestiers, broyeur à branche, Treuil, remorque
+ petit matériel

En 2023: 76 km de cours d'eau programmés sur tout le territoire

En 2023: 72 316 km de cours d'eau réalisés à ce jour sur tout le territoire



❖ **Restauration et gestion régulière des ripisylves des cours d'eau non domaniaux Aude Amont en Régie – 250 000 euros - CBV21-HVA-105**

TRAVAUX REGIE 2023

communauté de communes	Nom cours d'eau	Année de passage	Communes	Mode d'intervention	Etat	Longueur tronçon en mètres	%
CC PYRÉNÉES AUDOISES	Aude	2023	Axat-Cavirac	Régie	fait	6 962	9,63%
LIMOUXIN	Lauquet	2023	Lardern-Verzeille	Régie	fait	4 772	6,60%
LIMOUXIN	Lauquet	2023	Lardern-Verzeille	Régie	fait	4 490	6,21%
CARCASSONNE AGGLO	Lauquet	2023	Lardern-Verzeille	Régie	fait	5 989	8,28%
CC PYRÉNÉES AUDOISES	Rebenty	2023	Mérial-Belfort	Régie	fait	1 482	2,05%
CC PYRÉNÉES AUDOISES	Rebenty	2023	Mérial-Belfort	Régie	fait	7 113	9,84%
LIMOUXIN	Corneilla	2023	Magrie-Cournanel	Régie	fait	2 925	4,04%
LIMOUXIN	Blau	2023	Loupia-Gaja	Régie	fait	7 893	10,91%
LIMOUXIN	Saint-Polycarpe	2023	St Polycarpe	Régie	fait	2 249	3,11%
CC PYRÉNÉES AUDOISES	Saint-Bertrand	2023	St-Louis - St Ferriol	Régie	fait	13 831	19,13%
LIMOUXIN	Salz	2023	Sougraigne-Amour	Régie	fait	5 076	7,02%
LIMOUXIN	Rialsesse	2023	Arques	Régie	fait	4 739	6,55%
CC PYRÉNÉES AUDOISES	Brezilhou	2023	Brenac-Aude	Régie	fait	4 795	6,63%

Le plan de financement serait subventionné à hauteur de 80% par :

Département de l'Aude 50%
Agence 30%
SMAH 20%



72 316

100,00%

❖ **Restauration et gestion régulière des ripisylves des cours d'eau non domaniaux Aude Amont en Régie – 250 000 euros - CBV21-HVA-105**

COMMUNAUTES DE COMMUNES	Somme de Longueur tronçon en mètres
CARCASSONNE AGGLO	5989
CC PYRÉNÉES AUDOISES	34183
LIMOUXIN	32144
Total général	72316

COURS D'EAU	Somme de Longueur tronçon en mètres
Aude	6962
Blau	7893
Brezilhou	4795
Corneilla	2925
Lauquet	15251
Rebenty	8595
Rialsesse	4739
Saint-Bertrand	13831
Saint-Polycarpe	2249
Salz	5076
Total général	72316

COMMUNAUTES DE COMMUNES	Somme de Longueur tronçon en mètres
CARCASSONNE AGGLO	5989
Lardern-Verzeille	5989
Lauquet	5989
CC PYRÉNÉES AUDOISES	34183
Axat-Cavirac	6962
Aude	6962
Brenac-Aude	4795
Brezilhou	4795
Mérial-Belfort	8595
Rebenty	8595
St-Louis - St Ferriol	13831
Saint-Bertrand	13831
LIMOUXIN	32144
Arques	4739
Rialsesse	4739
Lardern-Verzeille	9262
Lauquet	9262
Loupia-Gaja	7893
Blau	7893
Magrie-Cournanel	2925
Corneilla	2925
Sougraigne-Amour	5076
Salz	5076
St Polycarpe	2249
Saint-Polycarpe	2249
Total général	72316

❖ Ripisylve en régie 2023

Autres secteurs traités par la régie

communauté de communes	Nom cours d'eau	Année de passage	Communes	Mode d'intervention	Etat	Longueur tronçon en mètres	%
LIMOUXIN	Sou	2023	Limouxin	Régie	fait	378	1,20%
LIMOUXIN	Blau	2023	Loupia-Gaja	Régie	fait	3 542	11,21%
LIMOUXIN	Guinet	2023	Limouxin	Régie	fait	2 500	7,91%
LIMOUXIN	Bois Py	2023	Limouxin	Régie	fait	4 260	13,48%
LIMOUXIN	Marsole	2023	Limouxin	Régie	fait	2 116	6,69%
LIMOUXIN	L'Alberte	2023	Limouxin	Régie	fait	4 840	15,31%
CARCASSONNE AGGLO	Malepère	2023	Carcassonne Agglo	Régie	fait	3 157	9,99%
CC PYRÉNÉES AUDOISES	Zone Humide	2023	le Bousquet	Régie	fait		
CARCASSONNE AGGLO	Jouvènes	2023	Carcassonne Agglo	Régie	fait	2 848	9,01%
LIMOUXIN	Lauquette	2023	Limouxin	Régie	fait	3 842	12,15%
LIMOUXIN	Blanque	2023	Limouxin	Régie	fait	4 126	13,05%
						31 609	100,00%

EQUIPE EN RÉGIE

ZONE HUMIDE , LE BOUSQUET

Gestion des Zones Humides :

- Travaux réalisés en septembre et octobre 2023
- Par l'équipe en régie du SMAH HVA
- Réouverture de 3 zones humides pour une superficie de 1,5 ha
- Abattage manuel
- Utilisation de tracteur et du broyeur forestier

Illustration Le Bousquet (source SMMAR) :

AVANT



APRES



ZONE HUMIDE , LE BOUSQUET



EQUIPE EN RÉGIE

Confortement de berges sur le Brézilhou à RAMOUNICHOU, commune de VAL-DU-FABY



EQUIPE EN RÉGIE



4.5 km sur le cours d'eau de
l'Alberte, commune de **LADERN-
SUR-LAUQUET**



EQUIPE EN RÉGIE

2 km sur le cours d'eau du **Marsole**, Commune **d'ALAIGNE**



EQUIPE EN RÉGIE

Cours d'eau du **Marsole**, Commune **d'ALAIGNE** janvier février 2023



EQUIPE EN RÉGIE

Le Blau - arbre en travers mars 2023



EQUIPE EN RÉGIE

Le Blau, Commune de GAJA ET VILLEDIEU



EQUIPE EN RÉGIE

BOIS PY, Commune de MAZEROLLES



EQUIPE EN RÉGIE



Syndicat Mixte d'Aménagement Hydraulique de la Haute Vallée de l'Aude

Le Faby Commune DE SAINT JEAN DE PARACOL

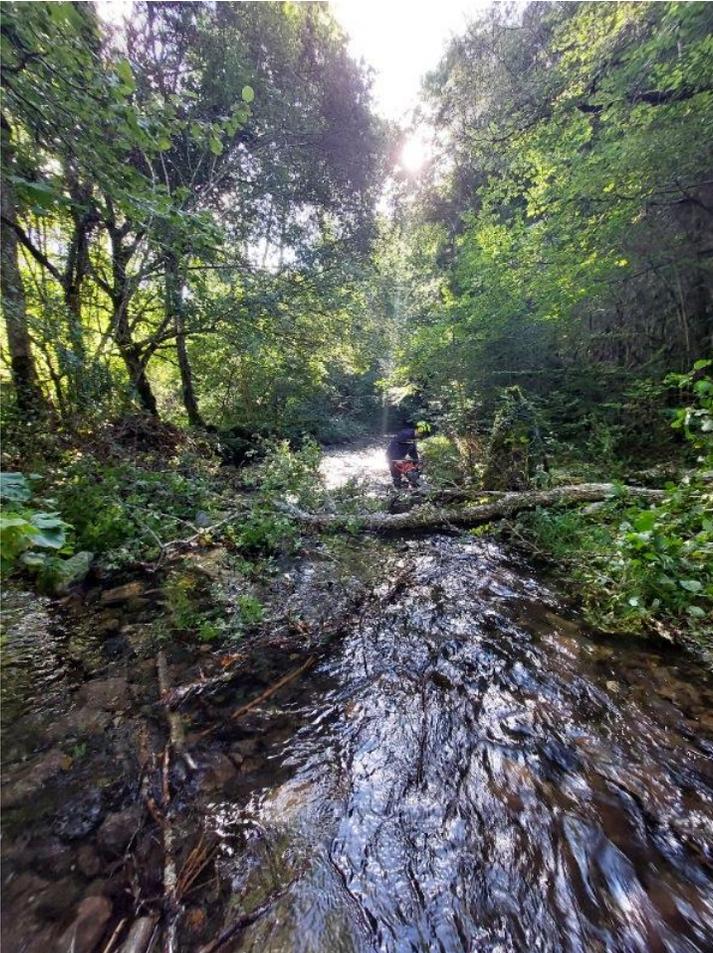


EQUIPE EN RÉGIE

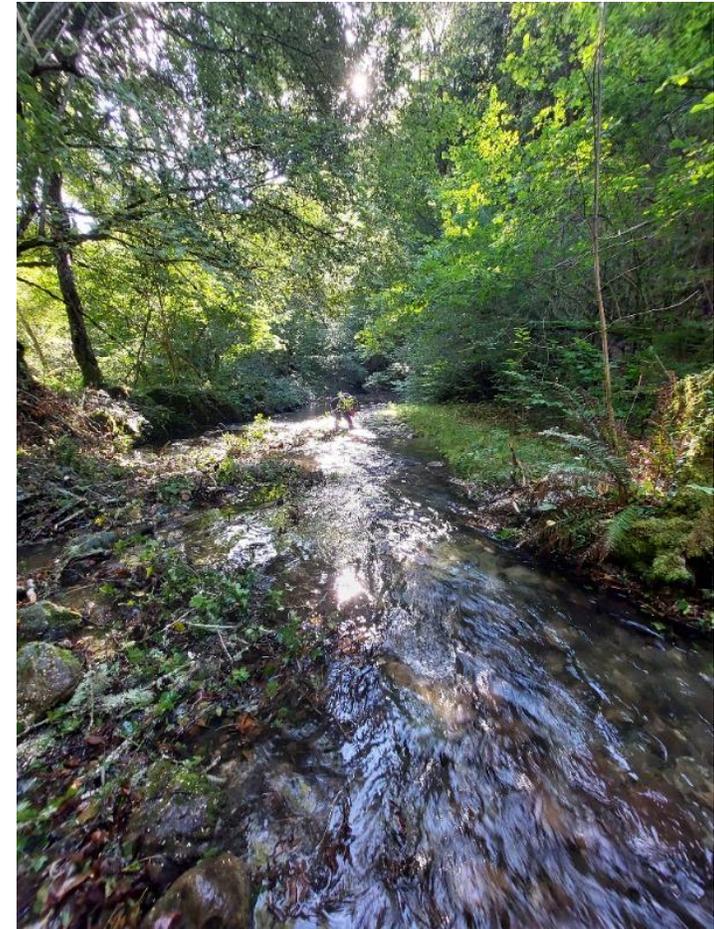
Zoom sur les travaux sur le Rebenty :

- Travaux de gestion et de restauration de la ripisylve sur le cours d'eau du Rebenty entre Merial et Belfort-sur-Rebenty sur un linéaire de 7 km
- Travaux réalisés par l'ensemble de l'équipe en régie (7 agents), une partie au tracteur à l'aide du treuil forestier pour les arbres les plus importants, et une partie réalisée en manuel (tronçonneuses)
- Enlèvement d'embaclés et d'arbres tombés suite à différents coups de vents dans la vallée du Rebenty (voir photos ci-dessous)

AVANT



APRES



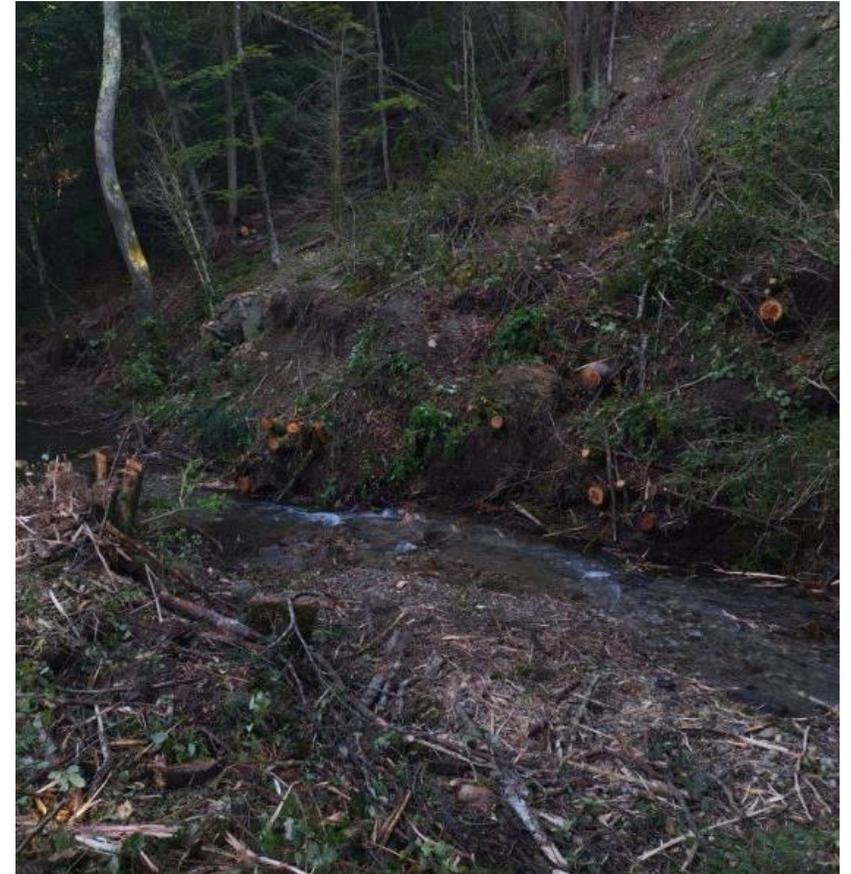
les travaux sur le Rebenty suite

- Travaux à la suite d'un glissement de terrain en amont de la commune de Belfort-sur-Rebenty avec une trentaine d'arbres tombés dans le lit de la rivière ou déstabilisés et pouvant créer des dégâts dans la traversée de Belfort-sur-Rebenty en cas de crue (photos ci-dessous).

AVANT



APRES



EQUIPE EN RÉGIE

❖ Interventions ponctuelles : ACTION SOLIDAIRE POUR LE SYNDICAT DU FRESQUEL Travaux Fresquel (Evènement climatique samedi 29 juillet 2023) :

- Bram, Alzonne, Pennautier touchés
- Intervention dès le mardi 1^{er} août - Forte réactivité
- Environ 80 arbres retirés et broyés
- 4 semaines de travail



EQUIPE EN RÉGIE

❖ Interventions ponctuelles :

Entretien du bassin de rétention de Cazilhac-Palaja :

- Enlèvement et broyage à l'aide du tracteur de la végétation présente sur une surface de 4 ha
- Fauchage de la crête, du talus amont et aval de l'ouvrage, de l'emprise de la retenue et nettoyage de la végétation présente à proximité des 2 ouvrages de fond.

AVANT



APRES



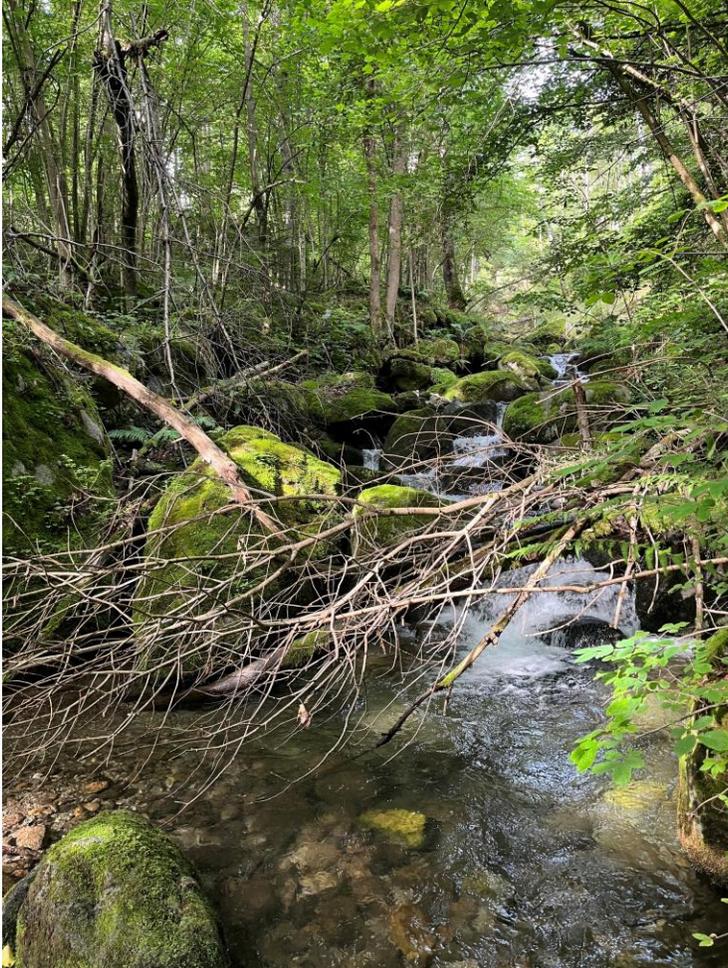
Entretien de l'Aménagement Hydraulique de Cazilhac-Palaja (suite) :

Vue aérienne après travaux d'entretien : (source SMMAR)



EQUIPE EN RÉGIE

- ❖ Interventions ponctuelles :
Arbres en travers rivières



EQUIPE EN RÉGIE

❖ Interventions ponctuelles :

Désembâclement de la Corneilla, suite aux intempéries

Communes de MAGRIE et CURNANEL 2,9 km sur le cours d'eau



EQUIPE EN RÉGIE

❖ Interventions ponctuelles :

FONTAINE DES AMOURS à RENNES les BAINS

Arbre en travers de la fontaine des amours



EQUIPE EN RÉGIE
❖ **Interventions ponctuelles :**



Le Lauquet commune de VERZEILLE
Chantier dégagement plantation



EQUIPE EN RÉGIE

❖ Interventions ponctuelles :

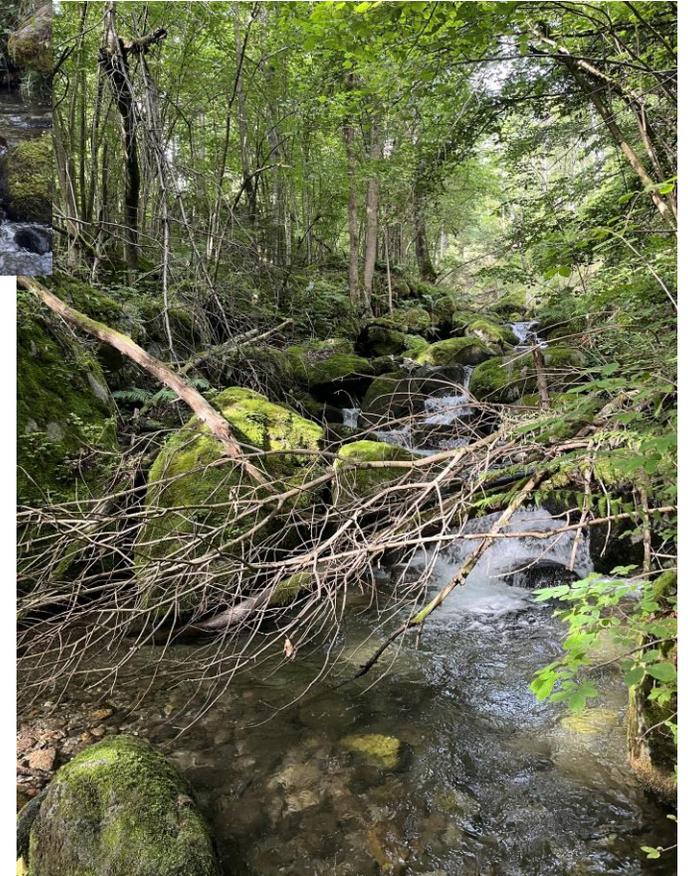


CHANTIER FOSSE, commune de VERZEILLE

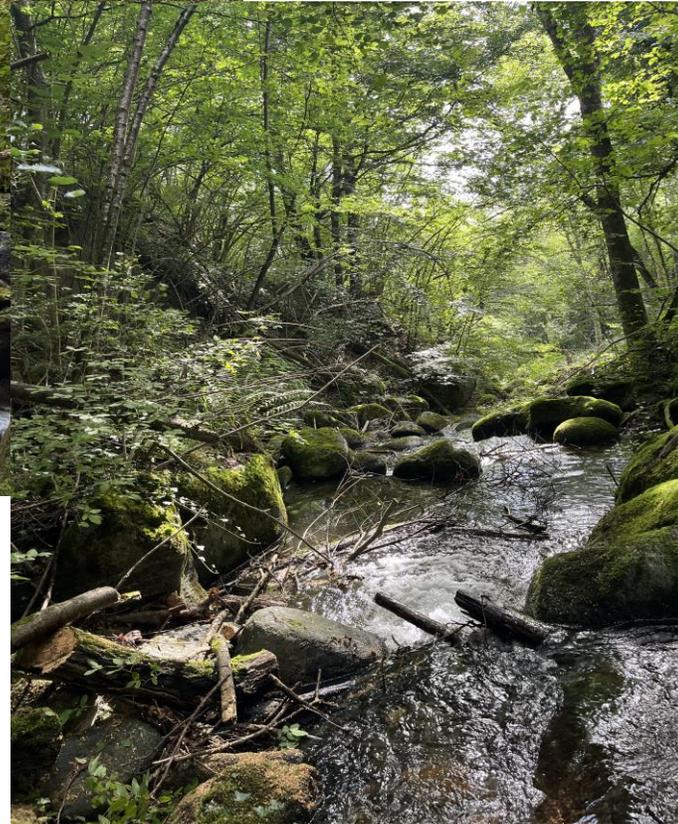
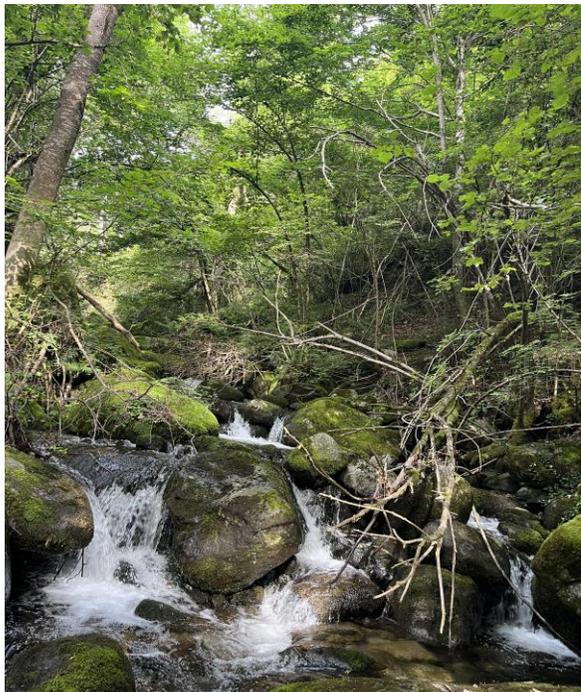


EQUIPE EN RÉGIE

- ❖ Interventions ponctuelles :
Ruisseau de QUÉRIGUT



Ruisseau de QUÉRIGUT suite



EQUIPE EN RÉGIE

❖ Interventions ponctuelles :

Ruisseau de Malepère
commune de ALAIRAC

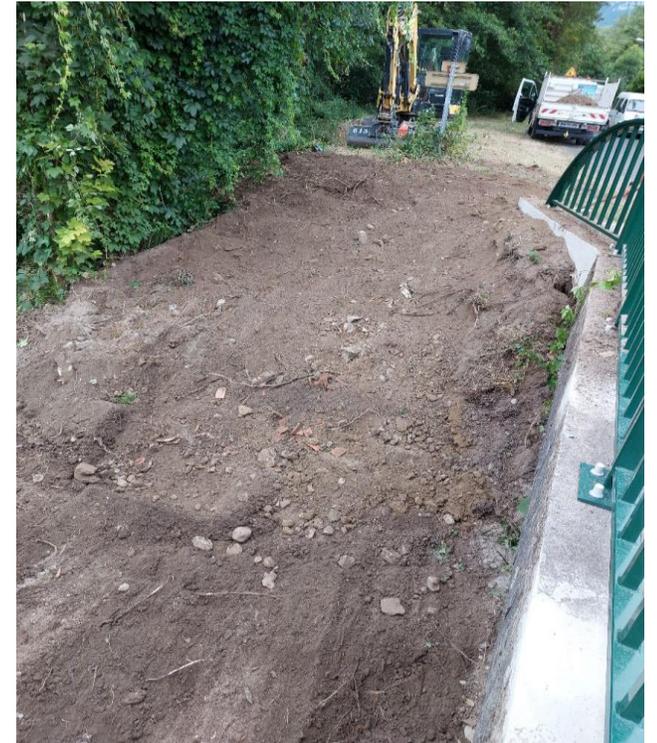


EQUIPE EN RÉGIE

❖ Interventions ponctuelles :



Chantier QUILLAN - dégagement sous pont



❖ Acquisition d'un véhicule

- Un véhicule léger de type **DACIA Duster 4x4 (5 places)**.

HC HVA 70 terminé



Plan de financement :

Département de l'Aude :	50%	10 000 €
Autofinancement SMAH :	50%	12 441 €



En 2023, Coût de l'acquisition : 22 441 € H.T.

❖ **Acquisition de matériel pour l'équipe en régie (broyeur forestier)**

L'acquisition de parcelles dans le cadre des Espaces de bon fonctionnement amène le syndicat à se munir d'outils facilitant l'entretien de ces espaces par l'équipe en régie.

HC HVA 55 terminé

- Broyeur forestier + bras de relevage



Coût prévisionnel de l'acquisition : 40 000 euros

Les dépenses correspondant à l'acquisition de ces matériels sont réalisées sur l'exercice 2022

Le plan de financement s'établit donc à hauteur de 50% :

Le Département 11	50%	20 000 €
Autofinancement	50%	20 000 €



En 2023, le SMAH HVA a engagé 11 405 € de dépenses

- entretien RELEVAGE AVANT

Le coût total des acquisitions et entretien est de 40 000€ H.T.

❖ Clôture pôle rivière

Le S.M.A.H. de la Haute Vallée de l'Aude a acquis, en 2016, un bâtiment industriel de 700 m² sur une superficies cadastrale totale de 2 238 m², sis rue de la Malepère, ZA du Razès à Limoux qui es devenu le siège du syndicat. Le bâtiment est doté de bureaux administratifs sur deux niveaux, d'une salle de réunion de 135 m² (aménagée en 2019), d'un atelier, d'un garage et d'un vestiaire.

Au vu des dernières acquisitions de matériel (tracteur forestier avec remorque, camion benne, véhicules) pour l'équipe en régie, le garage est devenu trop exigü.

Ainsi, il apparait nécessaire de réaliser la clôture du bâtiment (sur deux faces) et l'installation d'un portail et d'un portillon.



Coût estimé de l'acquisition : 30 000 euros

Les dépenses correspondant à l'acquisition de ces matériels sont réalisées sur l'exercice 2022

En 2022, le SMAH HVA a engagé 18 000€ HT, la clôture sera achevée en janvier 2023

Le plan de financement s'établit donc à hauteur de 80% :

L'Etat	40 %	12 000 €
Le Département 11	40%	12 000 €
Autofinancement	20%	6 000 €



Le Coût total de l'opération 28 172,11 HT, 33 806,53 TTC€

Il convient de rappeler ce qui suit :

Le syndicat est composé d'un total de 10 agents :

▪ **L'équipe Administration**

❖ **L'administration**

- Le secrétariat/comptabilité est assuré par 2 agents administratifs titulaires :
 - o M. David BONNET en charge de la comptabilité, suivi financier des opérations, de la paie.
 - o Mlle Sabrina MOREL en charge du secrétariat, RH, communication.

ET

- o Mme Françoise PEYTAUVY chargée de communication presse contractuelle
- o Mme GABRIEL Isabelle agent administratif contractuelle

▪ **L'équipe technique du syndicat**

❖ **Equipe rivière : 8 agents sur le terrain**

L'équipe rivière du syndicat qui comptait 6 agents techniques s'est étoffée de 2 nouveaux agents techniques.

- L'équipe rivière est assurée en régie par 8 agents techniques dont 1 contractuel :
 - o M. Gaël FORCELLINI - Titulaire
 - o M. Nicolas RUIZ - Titulaire
 - o M. Maxime COSTES - Titulaire
 - o M. Pablo ROUGE - Titulaire
 - o M. Fabien GIRO - Titulaire
 - o M. GENISSIEU Gabriel - Stagiaire
 - o M. PAILLES Geoffrey - Stagiaire
 - o M. Maxime ZAMBUTTO – contractuel jusqu'à fin août 2023



Elle est intervenue tout au long de l'année sur le territoire du syndicat en traitant parfois prioritairement sur les urgences. Pour rappel, cette équipe est subventionnée à hauteur de 80 % ainsi que son matériel et ses frais annexes.

50% Département
30% Agence de l'eau
20 % SMAH HVA



❖ Institut Saint Joseph Limoux

Depuis 2008, le SMAH et l'institut Saint Joseph conventionnent, le technicien du syndicat intervient en classe auprès d'élèves de niveau Baccalauréat dans le cadre du module « bords de rivière ».



Puis, c'est sur le terrain que se concrétise le travail en classe.

❖ JOURNEE SAINT JOSEPH

➤ Aménagement EBF VERZEILLE



Travaux pratiques pour les élèves de l'institut Saint Joseph

❖ JOURNEE FORMATION SIGNALISATION

La Formation « La signalisation temporaire de chantiers sur les routes bidirectionnelles » pour tous les agents Régie a eu lieu le 20 et 21 mars 2023 à Limoux au SMAH HVA , sous le couvert du Centre National de la Fonction Publique Territoriale



❖ Les partenaires techniques et financiers du S.M.A.H. H.V.A.

L'assistance à maîtrise d'ouvrage de la structure est assurée par les techniciens du SMMAR affectés sur notre structure, en contrepartie de notre adhésion au SMMAR.

